



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8294^e séance

Mardi 26 juin 2018, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Nebenzia/M. Safronkov (Fédération de Russie)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
Chine	M. Ma Zhaoxu
Côte d'Ivoire	M. Djédjé
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Tachco
Éthiopie	M ^{me} Guadey
France	M ^{me} Gueguen
Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
Kazakhstan	M. Umarov
Koweït	M. Alotaibi
Pays-Bas	M. Van Oosterom
Pérou	M. Duclos
Pologne	M. Lewicki
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2018/539)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2018/539)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, de l'Australie, de la Belgique, du Canada, de l'Inde, de l'Italie, du Japon, de l'Ouzbékistan, du Pakistan, de la République islamique d'Iran et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan; M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; et M. Vladimir Voronkov, Secrétaire général adjoint chargé du Bureau de lutte contre le terrorisme.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Gerton Van Den Akker, représentant de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/539, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et sur ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Yamamoto.

M. Yamamoto (*parle en anglais*) : L'Afghanistan est en train de vivre une période dynamique au plan politique. Il y a 10 jours, nous avons été les témoins d'une extraordinaire série d'événements en Afghanistan qui ont montré aussi bien les possibilités de paix que les obstacles structurels qui persistent. Le 7 juin, le Président Ghani a annoncé un cessez-le-feu unilatéral du 12 au 19 juin pour célébrer la fête de l'Eïd, qui intervient à la fin du ramadan. Deux jours après,

les Taliban ont annoncé leur propre cessez-le-feu unilatéral du 15 au 17 juin. Durant ces trois jours de chevauchement des cessez-le-feu, ils ont été respectés par les deux parties, pour la première fois en 17 ans de conflit. De nombreux Afghans y ont réagi dans la liesse. Les autorités du gouvernement local ont invité les membres des Taliban à déposer les armes et à entrer dans les villes pour rendre visite à leurs familles; certains soldats afghans se sont rendus dans des zones contrôlées par les Taliban. Les médias sociaux ont été inondés de photos de combattants Taliban embrassant des forces de sécurité afghanes.

Le Président Ghani a alors proposé de prolonger le cessez-le-feu; cette proposition a été approuvée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et de nombreux membres de la communauté internationale. Malheureusement, les Taliban ont décidé de reprendre le combat. Je regrette profondément qu'ils n'aient pas saisi cette occasion de mettre un terme aux combats et de réduire la violence. Leur décision ne fera qu'accroître les souffrances des civils.

Il vaut néanmoins la peine de faire le bilan de tous les changements qui sont intervenus rien que cette année en ce qui concerne la question de la paix en Afghanistan. La proposition de pourparlers de paix sans conditions préalables faite par le Gouvernement d'unité nationale à l'occasion de la conférence du Processus de Kaboul, le 28 février, a créé une nouvelle réalité. Bien que les Taliban n'aient pas officiellement répondu à l'offre, un certain nombre d'autres faits nouveaux sont venues la renforcer. Premièrement, nous avons assisté à un mouvement local sans précédent. À compter du mois de mars, des Afghans ordinaires ont commencé à ériger des tentes dans 20 des 34 provinces, où ils ont manifesté pour la paix. Au début du mois de juin, un groupe de 2 000 dignitaires religieux se sont retrouvés à Kaboul. Ils ont déclaré que les attentats-suicide étaient contraires aux enseignements de l'islam et ont appelé à un cessez-le-feu et au lancement de pourparlers de paix. Au début du ramadan, l'un des premiers groupes à installer une tente de la paix a commencé une marche de 500 kilomètres entre Helmand et Kaboul, s'arrêtant en chemin pour mobiliser un appui en faveur de son appel à un cessez-le-feu et à des pourparlers. Il est arrivé à Kaboul la semaine dernière. Sa demande tendant à ce qu'il soit mis fin au conflit s'adresse à toutes les parties belligérantes. Cette aspiration sincère des Afghans à la paix, qui vient du fond du cœur, ne doit pas être traitée par le mépris.

Nous devons nous poser deux questions. Qu'avons-nous appris de ces manifestations pour la paix et comment pouvons-nous y répondre? Ce que nous avons appris, c'est que tant le Gouvernement afghan que les Taliban commandent et contrôlent leurs troupes. Les Afghans, y compris des combattants Taliban, veulent clairement la paix. Il est également évident que le Président Ghani prend des mesures courageuses pour rechercher la paix par le biais de pourparlers.

Comment devons-nous y répondre? En retournant sur le champ de bataille, les Taliban insistent que leur objectif est de mettre fin à la présence de forces étrangères en Afghanistan. C'est pourquoi ils refusent les pourparlers directs avec le Gouvernement afghan. Toutefois, tout règlement politique futur en Afghanistan devra tenir compte des préoccupations de tous les Afghans. Ces derniers doivent parler entre eux afin de mettre fin au conflit et décider de leur avenir. De toute évidence, cela exige des Taliban qu'ils s'engagent dans des pourparlers directs avec le Gouvernement afghan. Nous estimons que la question des forces internationales sera inévitablement abordée dans le contexte global des pourparlers de paix, qui détermineront l'ordre politique futur pour tous les Afghans. Je tiens à noter ici que les efforts régionaux de lutte contre le terrorisme ont fait l'objet d'une attention accrue, avec d'importantes conférences internationales organisées par le Tadjikistan et le Bureau de lutte contre le terrorisme.

Des préparatifs sérieux sont en cours pour la tenue des élections législatives en octobre et de l'élection présidentielle prévue pour le printemps de l'année prochaine. Depuis la mi-avril, plus de 7 millions de personnes se sont inscrites pour voter. C'est la première fois depuis 2003 que l'Afghanistan procède à une inscription générale des électeurs pour les élections parlementaires et présidentielle. L'objectif est d'établir un seul fichier électoral national qui permettra de produire des listes précises par bureau de vote. Une fois ce processus mené à bien, il devrait permettre de réduire considérablement la fraude.

L'inscription de plus de 7 millions d'électeurs est une réalisation positive vu les circonstances difficiles, en particulier l'insécurité. Toutefois, en y regardant de plus près, il reste cependant des raisons d'être inquiet. Premièrement, dans six provinces, moins de 35 % des personnes qui ont le droit de voter se sont inscrites. Deuxièmement, au sein de chaque province, le processus d'inscription est inégal, car dans certaines zones, il est impossible de s'inscrire pour des raisons logistiques ou

sécuritaires. Étant donné la composition multiethnique de l'Afghanistan, l'exclusion de ces communautés pourrait conduire à des contestations sérieuses des résultats des élections. Ces disparités ont également touché la présentation des candidatures.

Cette fois, les élections en Afghanistan sont conduites dans le cadre d'un processus entièrement dirigé et pris en main par les Afghans. Tous les Afghans partagent la responsabilité d'assurer des élections transparentes et ouvertes à tous. La Commission électorale indépendante exerce, pour sa part, la responsabilité première. Chaque membre de la Commission doit prendre pleinement conscience des nobles responsabilités qu'il assume pour l'avenir de l'Afghanistan. Il s'agit de renforcer les fondements du processus politique démocratique et de démontrer que l'Afghanistan est déterminé et prêt à relever les défis qui se posent à lui pour instaurer un État indépendant et souverain, capable de voler de ses propres ailes.

Les partis et les dirigeants politiques doivent être pleinement conscients qu'ils portent eux aussi une grande part de responsabilité pour la tenue d'élections crédibles. Plutôt que de simplement critiquer le processus, ils doivent participer activement aux efforts menés pour que les élections soient véritablement prises en main par les Afghans.

Nous nous félicitons de l'engagement pris de la société civile de surveiller le scrutin, le dépouillement, le décompte et la transmission des résultats dans tous les bureaux de vote. La communauté internationale doit appuyer ces activités de surveillance. L'ONU dispose de 23 experts internationaux travaillant actuellement avec la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral, ainsi que leurs secrétariats respectifs, et d'autres conseillers techniques sont en cours de recrutement. La MANUA fera tout ce qui est en son pouvoir, de concert avec la communauté internationale, pour aider l'Afghanistan à mener des élections transparentes, inclusives, crédibles et prises en main par les Afghans.

La conférence ministérielle sur l'Afghanistan, organisée par l'ONU et coprésidée par le Gouvernement afghan, aura lieu le 28 novembre à Genève. La conférence se tient à mi-parcours de la Décennie de la transformation, au cours de laquelle le pays doit passer de la dépendance envers la communauté internationale à l'autonomie. La conférence mettra l'accent sur trois domaines. Le premier est la mesure dans laquelle le pays avance sur la voie de l'autonomie et l'efficacité de l'aide.

Le deuxième concerne les défis qui restent à relever, par exemple, l'insécurité et la création d'emplois. De toute évidence, un pays plus sûr dans lequel le secteur privé peut croître plus vite est essentiel à la création d'emplois. Enfin, la conférence examinera le lien qui existe entre l'action humanitaire à court terme et la coopération au service du développement. Le lien entre la paix et la sécurité, l'action humanitaire et le développement est l'un des thèmes clefs de l'ONU, et la conférence ministérielle de Genève offrira l'occasion de se pencher sur ce lien.

À Genève, la partie afghane devrait nous faire rapport sur les progrès réalisés dans les domaines du développement, de la réduction de la pauvreté et des réformes, et présenter des mesures concrètes pour relever les défis qui subsistent. Je compte, par ailleurs, sur les partenaires de développement de l'Afghanistan pour qu'ils appuient vigoureusement les efforts déployés par le peuple et les institutions afghans pour faire avancer le pays. Nous sommes encouragés de constater que le Gouvernement afghan réfléchit déjà à la période qui suivra la Décennie de la transformation, par exemple en s'attachant à améliorer la connectivité et le commerce à l'échelon régional. Beaucoup a été fait, mais il reste beaucoup à faire dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement. La réunion de Genève nous offre à tous la meilleure occasion, cette année, de tracer la voie à suivre pour un avenir meilleur et plus sûr.

Une bonne partie de l'Afghanistan, en particulier dans le nord et l'ouest, a été frappée par les sécheresses les plus graves depuis près d'une décennie. La production de blé en 2017 aurait diminué de 57% par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. La récolte de 2018 devrait être encore plus basse. Le plan d'aide humanitaire a été réévalué de 117 millions de dollars à un montant qui reste modeste, à savoir 547 millions de dollars, afin de permettre à l'ONU de secourir les populations touchées et de compléter les efforts que déploie le Gouvernement pour se porter au secours des personnes dans le besoin.

Si notre attention est axée sur les processus politiques plus larges, nous ne devons pas perdre de vue la question cruciale de la protection des droits des femmes. La MANUA a récemment publié un rapport sur le recours à la médiation pour régler les affaires criminelles de violence contre les femmes. J'ai été profondément perturbé par ses conclusions. Selon le rapport, la majorité de ces affaires ont été réglées par voie de médiation au lieu d'être jugées conformément au droit

pénal. Dans de nombreux cas, ces moyens traditionnels de règlement n'ont fait qu'aggraver la violence initiale. Les femmes ont été laissées à leurs souffrances. Les femmes victimes d'une violence criminelle doivent pouvoir faire valoir leurs droits conformément à la loi.

Les initiatives politiques clefs en faveur de la paix et la tenue d'élections sont loin d'être garanties. Cependant, nous observons des possibilités sans précédent de faire avancer la quête de paix et de consolider les fondements politiques pour l'avenir. Les besoins changeants de l'Afghanistan en matière de développement et les stratégies visant à y répondre sont en cours de réévaluation dans le cadre des préparatifs de la conférence de Genève. En d'autres termes, les prochains mois offriront à la communauté internationale une occasion cruciale d'examiner sérieusement et d'adapter la manière dont elle seconde les efforts de l'Afghanistan visant à assurer la paix, la démocratie et l'autonomie.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Yamamoto de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Fedotov.

M. Fedotov (*parle en russe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, du succès de votre présidence du Conseil de sécurité et d'avoir convoqué aujourd'hui cet examen bienvenu de la question de l'Afghanistan par le Conseil de sécurité. Je vous remercie également de m'avoir invité à participer à la présente séance.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

La dernière fois que j'ai pris la parole au Conseil de sécurité sur la question des problèmes que pose la lutte contre les stupéfiants en Afghanistan et des mesures à prendre, en décembre 2017 (voir S/PV.8147), j'ai souligné qu'il était urgent de renforcer l'action internationale. Dans une demi-heure, je me joindrai au Président de l'Assemblée générale pour présenter le *Rapport mondial sur les drogues* 2018, qui est la publication principale de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Les conclusions du rapport indiquent que l'année dernière, la production totale d'opium à l'échelle mondiale a augmenté de 65% pour atteindre 10 500 tonnes. C'est le chiffre le plus élevé enregistré par l'ONUDC depuis que nous avons mis en place cette surveillance. La plus grande partie de cet opium vient d'Afghanistan, où, comme le sait le Conseil de sécurité, la culture et la production de pavot ont atteint un niveau sans précédent.

Cette situation a clairement un potentiel déstabilisateur pour le pays, l'ensemble de la région et la communauté internationale. Le mois dernier, l'ONUSDC a publié une étude socioéconomique en complément de *l'Enquête sur la production d'opium en Afghanistan*, qui paraît chaque année. Cette étude souligne clairement les multiples problèmes que pose l'opium pour le développement durable, la paix et la sécurité. Les liens entre le terrorisme et les autres formes de criminalité sont eux aussi largement reconnus, notamment par le Conseil. Ces problèmes nécessitent une mobilisation et des solutions à long terme afin d'obtenir des résultats.

Aujourd'hui, je note avec satisfaction que depuis décembre, nous avons observé une dynamique positive dans la lutte contre cette menace mondiale. Néanmoins, un grand nombre de problèmes formidables persistent. Je souligne une fois de plus l'importance de la responsabilité commune et de la coopération internationale s'agissant d'affronter les nombreux problèmes de sécurité, de sûreté, de développement et de santé que pose cette situation. Malheureusement, l'attention de la communauté internationale s'est écartée au cours des dernières années de la priorité qu'appelle la lutte contre les stupéfiants. Nous ne pouvons nous permettre une telle inattention. En outre, des ressources régulières sont nécessaires pour faire face à cette situation.

Dans ce contexte, l'ONUSDC promeut une prise de conscience et un appui renouvelés et œuvre au renforcement du dialogue régional et interrégional et de la lutte contre le trafic d'opium. L'ONUSDC et le Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants travaillent de concert pour donner une nouvelle impulsion à l'engagement afghan dans ce domaine, notamment dans le contexte global du processus de consolidation de la paix de Kaboul. Cela comprend l'appui que fournit l'ONUSDC au groupe de travail interministériel, dirigé par le Ministère de la lutte contre les stupéfiants, en vue d'élaborer une stratégie de lutte contre les stupéfiants dotée d'une composante solide en matière de coopération régionale.

Qui plus est, en étroite coordination avec le Gouvernement afghan, l'ONUSDC a mis au point des mesures stratégiques pour lutter contre la menace mondiale des opiacés afin de renforcer la lutte régionale et interrégionale contre l'accroissement de la culture et de la production d'opium et de lutter contre les menaces connexes de la criminalité, du terrorisme et de la corruption. Nos efforts sont axés sur quatre priorités établies : premièrement, la nécessité d'une

direction afghane revitalisée et solide des efforts en matière de lutte contre les stupéfiants; deuxièmement, l'importance de mettre en place des approches globales et équilibrées, du secteur de la santé au maintien de l'ordre, en vertu du principe de responsabilité partagée et conformément aux recommandations de la dix-septième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la question de la coopération internationale contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de narcotiques et des substances psychotropes; troisièmement, la nécessité de cibler le lien entre la drogue, la criminalité et le terrorisme, en tant qu'il perturbe le processus de paix; et, quatrièmement, la nécessité d'appuyer les États Membres, en particulier en Asie centrale et occidentale, s'agissant de renforcer les mécanismes qui contribuent à prévenir les conflits et la déstabilisation liés à la menace des opiacés, ainsi qu'à lutter contre les groupes terroristes internationaux basés dans la région et au-delà. Cette stratégie vise à renforcer la coordination interinstitutions avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale.

Par souci d'efficacité maximale, la stratégie vise également à s'appuyer sur les mécanismes de coordination et de gouvernance existants, notamment l'Initiative du Pacte de Paris, le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, l'Instance régionale de lutte contre le terrorisme de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et le Conseil commun afghan de coordination et de suivi, entre autres.

La récente Réunion du Groupe consultatif de la politique du Pacte de Paris, qui s'est tenue à Vienne, a pris note des faits nouveaux d'ordre stratégique et politique suivants. L'ONUSDC reste pleinement déterminé à soutenir l'Afghanistan et les pays voisins dans leur lutte globale contre les stupéfiants. Ces efforts englobent le développement alternatif, la coopération régionale et interrégionale pour lutter contre le trafic illicite de drogue et de précurseurs et intercepter les flux financiers, le renforcement des capacités en matière de maintien de l'ordre, et le renforcement des services de prévention de la consommation de drogue et de traitement.

La Conférence ministérielle sur l'Afghanistan, qui doit se tenir à Genève en novembre, nous permettra de

souligner l'importance de la lutte contre les stupéfiants. J'espère que nous pouvons compter sur l'aide du Conseil de sécurité pour attirer l'attention sur les nombreuses menaces que posent les opiacés en Afghanistan, dans la région et au-delà et sur la nécessité d'une intervention internationale urgente et déterminée.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Fedotov de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Voronkov.

M. Voronkov (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier la présidence russe du Conseil de sécurité et les membres du Conseil de me donner la possibilité de parler des problèmes auxquels est confronté l'Afghanistan en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme.

Le mois dernier, lorsque j'ai présenté un exposé au Conseil de sécurité sur les résultats de ma mission en Iraq, avec la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Michèle Coninsx (voir S/PV.8271), j'ai commencé par exprimer notre solidarité aux victimes des multiples attaques terroristes dans de nombreuses régions du monde, y compris en Afghanistan.

Malheureusement, la violence meurtrière se poursuit partout en Afghanistan. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a enregistré 5 675 atteintes à la sécurité entre le 15 février et le 15 mai. Les explosifs improvisés ont fait 1 018 victimes civiles – 311 morts et 707 blessés. Deux attentats terroristes ignobles et lâches ont été commis à Nangarhar les 16 et 17 juin, faisant au moins 43 morts et 45 blessés, et un attentat-suicide, qui a fait 17 morts et au moins 40 blessés, a été perpétré à Kaboul le 11 juin. Je tiens à exprimer mes sincères condoléances au Gouvernement afghan. Ces attaques visent non seulement les fonctionnaires du Gouvernement, la police et les forces de sécurité afghanes, mais aussi les civils, causant la mort de personnes innocentes et créant un climat de peur dans tout le pays.

La lutte contre le terrorisme et de la prévention de l'extrémisme violent figurent parmi les plus grandes priorités du Secrétaire général António Guterres. Dans deux jours seulement, nous accueillerons à New York la toute première Conférence de haut niveau des Nations Unies réunissant les chefs d'organismes antiterroristes des États Membres. Nous espérons que cette Conférence sera l'occasion pour les praticiens de la lutte contre le terrorisme de mener des échanges francs et sincères et qu'elle donnera une impulsion à la coopération

internationale en matière de lutte contre le terrorisme. La participation de la société civile à cette réunion revêt la plus haute importance. La communauté internationale a un socle solide sur lequel s'appuyer. Ce socle est constitué du cadre juridique international, notamment les conventions et protocoles relatifs à la lutte contre le terrorisme, les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, dont le sixième examen par les États Membres est en cours. J'espère que les discussions finales menées dans le cadre du processus d'examen seront couronnées de succès et que nous pourrions adopter le document final.

Néanmoins, avoir ce cadre à notre disposition ne suffit pas. Il faut mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre. L'Afghanistan a vraiment besoin d'une assistance technique juridique et de projets de renforcement des capacités afin de renforcer son cadre national de justice pénale pour lutter contre le terrorisme, et continue de présenter des requêtes à cette fin. Je remercie la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (DECT) des informations qu'elle a communiquées à cet égard. Agissant au nom du Comité contre le terrorisme, la Direction exécutive a effectué une visite en Afghanistan au début de 2017 pour examiner l'application par ce pays des résolutions 1373 (2001), 1624 (2005) et 2178 (2014) et évaluer ses besoins en matière d'assistance technique.

En octobre 2017, le Comité contre le terrorisme a approuvé le rapport de la mission, qui propose 24 domaines prioritaires où il faudrait apporter une assistance technique à l'Afghanistan, notamment en ce qui concerne les questions juridiques, la coopération internationale, la lutte contre le financement du terrorisme, le maintien de l'ordre, la sécurité des frontières et la lutte contre la radicalisation et l'incitation à commettre des actes terroristes. Pour appuyer les efforts de mise en œuvre déployés par l'Afghanistan, le Comité contre le terrorisme a tenu une réunion informelle le 28 novembre 2017 en vue d'examiner les défis en la matière, en accordant une attention particulière aux 24 besoins prioritaires. Au nom du Bureau de lutte contre le terrorisme, j'ai participé à cette réunion, aux côtés de la Mission permanente de l'Afghanistan, d'un représentant du Conseil national de sécurité de l'Afghanistan, de la MANUA, d'autres entités compétentes et d'INTERPOL.

Le Bureau de lutte contre le terrorisme travaille en collaboration avec le Gouvernement afghan pour déterminer la meilleure façon de répondre aux besoins

de l'Afghanistan pour ce qui est de la lutte contre le terrorisme et de la prévention de l'extrémisme violent, tant au niveau national que régional, sur la base des recommandations faites par la DECT sur les priorités en la matière. En mai, le Bureau de lutte contre le terrorisme et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, basé à Achgabat, ont lancé la troisième phase du Plan d'action conjoint pour la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, intitulé « Vers une mise en œuvre globale de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale ». Cette nouvelle initiative met en lumière les nouveaux défis auxquels la région est confrontée, y compris les retombées du conflit afghan. Je note avec une vive satisfaction que l'Afghanistan a activement collaboré avec l'ONU à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan.

J'espère que les homologues afghans participeront aux prochaines sessions de formation des Nations Unies sur la sécurité des frontières, la lutte contre l'utilisation d'Internet par des terroristes à des fins de propagande et de recrutement et la lutte contre le trafic de drogues comme moyen de financement du terrorisme, organisées dans le cadre du Plan d'action conjoint. Il est clair que le terrorisme a des effets bien réels et directs sur l'exercice des droits de l'homme. Les efforts de lutte contre le terrorisme doivent se fonder sur le respect des droits de l'homme et l'état de droit. Le Bureau de lutte contre le terrorisme est prêt à apporter son assistance en vue du renforcement des capacités en la matière.

Je voudrais exprimer mon ferme soutien à tous les victimes et survivants afghans du terrorisme et saluer la résilience du peuple afghan. Les dirigeants afghans ont contribué à la proclamation du 21 août comme Journée internationale du souvenir, en hommage aux victimes du terrorisme, par l'entremise de la résolution 72/165 de l'Assemblée générale. Le Bureau de lutte contre le terrorisme a lancé récemment un programme en faveur des victimes du terrorisme qui a pour objectif d'agir en solidarité avec les victimes, de faire connaître leurs besoins et d'œuvrer à la réalisation de leurs droits au moyen d'activités concrètes, telles que le renforcement des capacités des victimes pour contrer la propagande des extrémistes violents; le renforcement des mécanismes chargés de mettre à la disposition des victimes des ressources pratiques, par l'intermédiaire du Portail des Nations Unies de soutien aux victimes de terrorisme; et le renforcement des capacités des associations de victimes et des États Membres pour mieux soutenir et aider les victimes du terrorisme.

Le Bureau de lutte contre le terrorisme continuera de travailler en étroite collaboration avec l'Afghanistan et d'autres États Membres pour aider les victimes du terrorisme, notamment en produisant un documentaire sur l'Afghanistan dans le cadre de notre projet de documentaires sur les victimes du terrorisme, mis en œuvre par le Bureau en collaboration avec le Département de l'information. Pour les sensibiliser davantage à la question des victimes du terrorisme, je voudrais inviter les représentants à une manifestation organisée par le Bureau de lutte contre le terrorisme en marge de la Conférence de haut niveau, sur le thème « Solidarité en faveur des droits des victimes du terrorisme », qui se tiendra aujourd'hui à 18 h 15 dans la salle de conférence 1.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Voronkov de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Saikal (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par féliciter la Fédération de Russie de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juin et de l'organisation du débat d'aujourd'hui. Je tiens à remercier la délégation russe de la souplesse dont elle a fait montre en changeant la date du débat à notre demande. Je tiens par ailleurs à adresser tous mes vœux de succès à la Russie pour la Coupe du monde de football.

Je salue la présence de mes chers amis, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, du Secrétaire général adjoint, M. Vladimir Voronkov, et du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), Yury Fedotov. Nous les remercions de leurs exposés.

Depuis la dernière séance du Conseil sur l'Afghanistan (S/PV.8199), nous avons connu un mélange d'appréhension et d'espoir. Ce qu'on a coutume d'appeler « l'offensive de printemps » des Taliban a une fois de plus fait de nouvelles victimes et de nouveaux blessés dans tout le pays, mais leurs attaques se sont heurtées à la réaction rapide et parfois préventive de nos forces nationales de sécurité et n'ont donc pas atteint leurs objectifs. À l'inverse, nous avons réaffirmé notre attachement à la paix et à la fin de la violence, en offrant aux Taliban une occasion historique de prouver leur volonté de tourner le dos au conflit et à la destruction, grâce notamment au rôle clef joué par les chefs religieux

islamiques, les marcheurs pour la paix et nos partenaires internationaux. Il y a également eu des évolutions notables sur le plan niveau régional, en particulier pour ce qui est de la coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan.

De surcroît, l'appui international pour protéger et sécuriser le pays contre les attaques violentes demeure élevé. Nous avons mené à bien l'examen de notre stratégie nationale de sécurité, qui en est à sa quatrième année de mise en œuvre, lors de la visite ministérielle de l'OTAN, qui a également été l'occasion de discuter de la situation en matière de sécurité en Afghanistan et de nos mesures de réforme. Un des principaux résultats de cette réunion a été que nos partenaires de l'OTAN ont renouvelé leur engagement à participer au financement de nos forces de sécurité au cours des années à venir au moyen d'un soutien financier annuel. À cet égard, nous espérons que de nouvelles promesses de soutien seront faites durant le sommet de l'OTAN de juillet à Bruxelles et que d'autres partenaires internationaux proposeront également leur contribution.

Conformément à notre attachement indéfectible à la sécurité de l'Afghanistan et de l'ensemble de la région, nous avons doublé la taille de nos forces spéciales et renforcé notre force aérienne, ce qui va améliorer la capacité globale de nos forces nationales de défense et de sécurité. La réforme de nos ministères de la défense et de l'intérieur demeure également une priorité, et des mesures sont déjà en cours pour placer une nouvelle génération d'officiers hautement qualifiés et compétents à la tête de nos institutions de défense et de sécurité.

Le Conseil de sécurité est bien conscient de notre vif désir de mettre fin à la violence insensée qui coûte la vie à des dizaines d'innocents chaque jour dans notre pays. Plus tôt ce mois-ci, les dirigeants du Gouvernement d'unité nationale ont pris une nouvelle mesure audacieuse et historique pour parvenir à la paix durable en annonçant un cessez-le-feu unilatéral avec les Taliban à l'occasion de la fin du ramadan et de la fête de l'Eïd al-Fitr. Cette annonce a été faite en réponse à l'appel lancé par environ 2 500 chefs religieux islamiques venus de 34 provinces, qui s'étaient réunis à Kaboul pour condamner les actes de terreur et l'extrémisme violent, les déclarant contraires aux principes et aux préceptes de l'islam. Ces faits nouveaux viennent compléter notre stratégie revitalisée pour la paix, que nous avons dévoilée lors de la deuxième Conférence du Processus de Kaboul et réaffirmée par la suite à Tachkent.

Cette initiative a une fois de plus démontré que nous sommes prêts à prendre une décision difficile et désintéressée en faveur de la paix pour notre peuple. Le cessez-le-feu a été respecté de part et d'autre pendant les trois jours de l'Eïd. À l'expiration de ce délai, nous l'avons prolongé de 10 jours supplémentaires. Malheureusement, les Taliban n'ont pas fait de même et ont perpétré plusieurs attentats terroristes. Nous remercions le Conseil et tous ses membres de s'être associés à notre appel aux Taliban pour qu'ils se réengagent en faveur du cessez-le-feu et prennent part aux pourparlers de paix sans conditions préalables. Nous sommes reconnaissants également des efforts qui ont été déployés au niveau de notre région et au-delà pour aider à créer un environnement propice à un cessez-le-feu pendant cette fête religieuse.

Durant le cessez-le-feu, nos forces de sécurité ont continué de défendre notre intégrité territoriale et ont poursuivi leurs opérations contre les éléments des groupes terroristes étrangers, notamment Daech et Al-Qaida. Elles ont joué un grand rôle dans l'élimination du mollah Fazlullah, chef du groupe terroriste pakistanais Tehrik-e-Taliban, un fait majeur qui est venu réaffirmer notre politique de longue date consistant à combattre tous les groupes terroristes avec la même force et la même détermination, sans distinction aucune.

Le succès du processus de paix dépendra d'un certain nombre de facteurs. Nous devons continuer de renforcer notre unité, informer et impliquer la population à toutes les étapes du processus, garantir la bonne gestion des futurs cessez-le-feu et des négociations éventuelles, veiller à la mise en œuvre véritable du Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité, et faire en sorte de resserrer le consensus régional et mondial autour de l'action internationale en Afghanistan. Il est impératif que notre désir ardent de parvenir à la paix se fonde sur des efforts politiques, sociaux et diplomatiques, lesquels doivent s'accompagner de considérations de sécurité dont le seul but doit être de renforcer notre unité et notre stabilité. Nous devons faire en sorte que les occasions de faire la paix soient saisies, et non pas perdues ou transformées en nouveaux obstacles. Cela ne sera possible qu'en veillant à ce que le résultat d'ensemble soit conforme aux souhaits et aux attentes de tous les Afghans, tous secteurs de la société confondus.

À cette fin, il demeurera important de garantir la transparence à tous les stades du processus de paix et d'en prévenir toute instrumentalisation. Il est également

indispensable que les efforts de paix viennent étayer et renforcer la cohésion sociale et le consensus sur d'autres questions d'intérêt national, notamment la consolidation de la démocratie, en particulier par le truchement des prochaines élections. En outre, la protection des droits humains fondamentaux, en particulier ceux des femmes, et la garantie de la justice pour les victimes restent d'une importance primordiale.

En ce qui concerne la coopération régionale, plusieurs visites de haut niveau entre Kaboul et Islamabad ont abouti à la définition d'un nouveau cadre sous la forme du Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité. Les sept principes convenus couvrent plusieurs domaines importants, notamment la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et l'appui du Pakistan à un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans. Le chef d'état-major de l'armée pakistanaise, le général Qamar Javed Bajwa, s'est rendu à Kaboul le 12 juin, et des discussions importantes ont eu lieu avec les dirigeants afghans, axées sur la mise en œuvre sincère, efficace et rapide du Plan d'action grâce à des mesures concrètes. La semaine dernière, une délégation afghane de haut niveau s'est une nouvelle fois rendue à Islamabad afin de donner une impulsion positive au Plan d'action pour la paix et la solidarité. Les éléments conceptuels de ce cadre peuvent potentiellement faire évoluer la dynamique vers plus de confiance et de coopération mutuelle, toutefois ce qui fait la valeur d'un accord, c'est la volonté de le mettre en œuvre. Pour notre part, nous ne saurions trop insister sur notre détermination à en respecter les termes à la lettre et nous espérons qu'il en ira de même pour le Pakistan.

Plus généralement, nous avons élargi le dialogue en vue d'une plus grande coopération avec un certain nombre de pays, y compris ceux de notre région immédiate, ainsi qu'avec nos partenaires de l'Asie centrale. Il y a également eu au cours des trois derniers mois plusieurs faits nouveaux qui, nous l'espérons, viendront renforcer le consensus régional à l'appui de la stratégie commune de l'Afghanistan et de ses partenaires internationaux. À cette fin, nous voulons réaffirmer notre volonté absolue de faire de l'Afghanistan l'axe central de relations cordiales et d'une coopération bénéfique pour tous. Je le répète : à cette fin, nous réaffirmons notre volonté absolue de faire de l'Afghanistan l'axe central de relations cordiales et d'une coopération bénéfique pour tous.

Au début du mois, le Président Ghani a assisté au sommet de l'Organisation de Shanghai pour la

coopération à Qingdao, en Chine. De concert avec les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et les États observateurs, nous avons réaffirmé qu'il était fondamental pour la stabilité et la prospérité de l'ensemble de la région d'étendre la connectivité régionale et de venir à bout du lien qui existe entre la criminalité transnationale et le terrorisme. Avec la revitalisation du Groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, nous nous réjouissons à la perspective d'une coopération accrue avec cette importante instance.

Dans quatre mois, nous devons organiser les élections au Parlement et aux conseils de district. Les préparatifs y afférents sont en cours, de même que pour les élections présidentielles de l'année prochaine. Jusqu'à présent, plus de 7,3 millions de citoyens se sont inscrits sur les listes électorales, ce qui démontre leur ferme conviction que la démocratie, le pluralisme et la primauté du droit sont le fondement de la stabilité de notre avenir. Ce que nous espérons et attendons, c'est de faire en sorte que ces élections soient transparentes, crédibles et inclusives, conformément aux exigences de notre peuple. Nous sommes heureux qu'un certain nombre de jeunes talents se soient portés candidats. À cette fin, des mesures de réforme sont en cours au sein de la Commission électorale indépendante et de la Commission du contentieux électoral. En outre, une liste de nouveaux candidats au poste de Chef du secrétariat de la Commission électorale indépendante a été présentée aux dirigeants pour examen et approbation.

Assurer la sécurité des élections est une autre priorité importante, et je suis heureux d'informer le Conseil que des dispositifs de sécurité complets ont été mis en place à cette fin. En guise de note finale sur cette question, nous réaffirmons que l'aboutissement des processus électoraux est d'une importance vitale pour notre unité et notre stabilité politique.

Le prochain grand événement international sur le calendrier politique concerne la Conférence ministérielle sur l'Afghanistan, qui sera coprésidée par l'Afghanistan et l'Organisation des Nations Unies à Genève en novembre. Nous attendons avec intérêt de présenter les points saillants des progrès réalisés par rapport aux principaux critères de la Conférence de Bruxelles, sur la base de notre cadre national pour la paix et le développement. Il s'agit notamment de progrès dans les domaines de la gouvernance, de la réforme du secteur public, de la gouvernance locale, de la croissance économique et de la promotion et de

la protection des droits de l'homme. Nous attendons des partenaires internationaux qu'ils renouvellent leur appui au cours des prochaines années pour assurer notre stabilité et notre prospérité. Nous attendons avec impatience une participation de haut niveau de nos partenaires régionaux et internationaux. La Conférence arrive à un moment important, alors que le niveau de consensus régional et international sur l'Afghanistan, en particulier sur l'impératif de paix, est à son point culminant depuis 2001.

Pour l'avenir, nous resterons concentrés sur d'autres priorités urgentes, telles que les effets imminents de la sécheresse qui pourrait entraîner le déplacement d'un demi-million de personnes. La situation mérite une attention internationale immédiate. Je demande instamment à la communauté internationale de financer intégralement le Plan d'aide humanitaire de 2018-2021 pour l'Afghanistan. Nous remercions le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les autres organismes des Nations Unies pour leurs efforts inlassables sur le terrain et appelons l'ensemble de la communauté des donateurs à se joindre aux efforts de secours.

De même, nous resterons engagés dans la mise en œuvre de notre stratégie nationale de lutte contre le problème persistant des stupéfiants sous tous ses aspects. Nous espérons le faire grâce à une plus grande collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux. Cette année, nous avons continué à travailler sur de multiples fronts pour combattre cette menace à titre hautement prioritaire au sein du Gouvernement d'unité nationale. Il s'agissait notamment d'éradication, d'application de la loi et de mesures de remplacement des moyens de subsistance. Au cours des six premiers mois seulement, notre police des stupéfiants a mené 1 688 opérations à l'échelle nationale, saisissant plus de 112 500 tonnes de drogues et détruisant un nombre important de laboratoires de traitement des drogues.

Nous espérons voir des progrès plus tangibles dans cet effort, qui ne sera possible qu'avec une plus grande coopération entre les acteurs régionaux et internationaux, y compris dans la réduction des facteurs clefs tels que le trafic de précurseurs et la réduction de la demande. Nous apprécions le rôle d'appui de l'ONUDC dans cet effort et remercions le Directeur exécutif d'avoir dirigé le travail des organismes en Afghanistan.

Nous envisageons l'avenir avec un certain optimisme à la lumière de l'évolution récente de nos efforts de paix, y compris l'annonce du cessez-le-feu et un changement possible de la dynamique régionale en faveur de la paix. De plus, nos progrès vers l'intégration économique dans l'ensemble de la région, par le biais de divers mégaprojets économiques et d'infrastructures, se poursuivent sans relâche sur une trajectoire positive. Les réformes institutionnelles demeureront un élément clef de notre stratégie de promotion de l'état de droit et de notre stabilité. Dans une perspective plus large, nous pensons que le meilleur moyen de consolider ces acquis est de le faire dans un climat où tous les partenaires travaillent ensemble, à l'unisson et en coopération, pour un objectif stratégique qui est vital pour nous tous.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je remercie les trois intervenants d'avoir partagé leur analyse perspicace de l'évolution récente de la situation en Afghanistan. Nous avons été touchés par les images impressionnantes de la marche pour la paix que le Représentant spécial, M. Yamamoto, vient de nous montrer.

Nous nous alignons sur la déclaration de l'Union européenne qui sera faite plus tard dans le débat.

La semaine dernière, le Ministre des affaires étrangères de mon pays, M. Steph Blok, s'est rendu en Afghanistan. Le message qu'il n'a cessé d'entendre de la part de nombreux Afghans était un message de paix et de réconciliation. Un jeune Afghan lui a dit avec sagesse :

« Le sang ne peut pas être lavé avec du sang ».

Ces paroles coïncidaient avec de puissantes images d'espoir à la fin du ramadan, montrant des Afghans s'unissant pour la paix. Je remercie M. Yamamoto d'avoir également partagé ces photos. Les Afghans ont célébré le premier Eid al-Fitr pacifique depuis 2001, et il y a eu des marches pour la paix dans tout le pays.

Le peuple afghan veut clairement la paix, non pas demain, mais aujourd'hui. Mais son appel à la paix n'est toujours pas entendu par tous. Les attaques brutales et haineuses se poursuivent. Les Taliban n'ont pas répondu à la prorogation du cessez-le-feu par le Gouvernement afghan. L'État islamique d'Iraq et du Levant – province du Khorassan continue de commettre des actes de terreur déplorables. Pourtant, il reste de la place pour une accélération de l'élan et de l'espoir. C'est ce à quoi

nous, en tant que Conseil, devons nous rallier, en utilisant toute notre influence, bilatéralement et collectivement.

Dans ce contexte, j'aborderai trois points : premièrement, le processus de paix, deuxièmement, les élections et, troisièmement, le lien entre la criminalité et le terrorisme.

Mon premier point concerne notre responsabilité collective en faveur d'un processus de paix inclusif et pris en charge par les Afghans, seul moyen de réaliser une véritable stabilité en Afghanistan. Notre Ministre des affaires étrangères a rassuré le Président Ghani la semaine dernière de notre ferme appui aux efforts courageux qu'il a déployés pour faire avancer le processus de paix.

Les pays voisins doivent également assumer leurs responsabilités en contribuant activement à cette dynamique, et nous nous félicitons vivement des progrès signalés à cet égard.

En tant que Conseil, nous continuons d'être unis dans nos messages, comme nous l'avons été dans notre déclaration à la presse publiée la semaine dernière. Notre unité est cruciale.

Les Taliban doivent accepter l'offre du Gouvernement afghan d'engager des pourparlers de paix directs sans aucune condition préalable. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire et accorder la priorité à la protection des civils.

Nous nous félicitons de l'approche globale et intégrée que vient de décrire M. Yamamoto, qui consiste à combiner paix, sécurité et développement dans les différentes politiques. Au niveau national, le Royaume des Pays-Bas est prêt à faire sa part d'une manière intégrée. Notre coopération bilatérale pour le développement avec l'Afghanistan se poursuit, et notre gouvernement a décidé la semaine dernière d'accroître considérablement son appui à l'Afghanistan grâce à la présence de conseillers militaires et de police supplémentaires dans le cadre de la mission Soutien résolu. Nous prorogerons également le mandat de l'ensemble du contingent jusqu'à la fin de 2021. Et, bien sûr, nous appuyons le processus électoral.

Cela m'amène à mon deuxième point : les progrès dans la préparation des élections. Il est important que le Conseil se prononce à ce sujet. La première phase des inscriptions s'est achevée avec succès, ce qui est très encourageant. Dans le même temps, le Gouvernement afghan et la Commission électorale

indépendante devront intensifier leurs efforts. Les réformes et les préparatifs doivent rester en bonne voie. À cet égard, la crédibilité de la Commission électorale indépendante est essentielle. La confiance placée dans la Commission déterminera en grande partie la confiance du peuple afghan dans les résultats de l'élection, et tout problème qui survient à cet égard doit être traité de manière transparente, rapide et efficace.

En outre, la participation des femmes aux élections, en tant qu'électrices et en tant que candidates, revêt une importance cruciale. Les processus politiques et décisionnels sont incomplets sans la participation des femmes. C'est le message que nous avons entendu des intervenants de la société civile au cours du précédent débat sur l'Afghanistan, en mars (voir S/PV.8199). Nous avons également entendu ce message lors de la visite du Conseil en Afghanistan, en janvier.

Les jeunes ont un rôle crucial à jouer dans l'édification d'une culture de la paix. Cela a été réaffirmé dans la résolution 2419 (2018) adoptée ce mois-ci, sur les jeunes, la paix et la sécurité. Investir dans la jeunesse afghane apportera une stabilité au pays. Nous nous félicitons de l'élection en Afghanistan, la semaine dernière, de la première représentante de la jeunesse afghane auprès de l'Organisation des Nations Unies. Le Ministre de mon pays a été fier d'être membre du jury, avec M. Yamamoto.

Ma troisième remarque porte sur le lien entre criminalité organisée et terrorisme. Les groupes terroristes, tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan et Al-Qaida, sont toujours actifs. Ils minent la sécurité, la stabilité et le développement de l'État et, souvent, les conditions propices à la criminalité organisée et à l'extrémisme violent convergent. Selon nous, le Gouvernement afghan doit continuer de se pencher sur le lien entre ces deux phénomènes, par exemple en renforçant diverses capacités, notamment le contrôle des frontières. De manière générale, nous pensons que le lien entre criminalité organisée et terrorisme est une question importante pour le Conseil.

Pour terminer, le peuple afghan a besoin d'un accord de paix viable. Cela exigera du courage politique, de la persévérance et le maintien de l'unité du Conseil. Nous avons la responsabilité collective de galvaniser l'élan du processus de paix dirigé par les Afghans. Notre message commun sur l'importance d'élections crédibles, avec une forte participation des femmes, doit rester clair.

Enfin, je tiens à remercier le Représentant spécial et son équipe des efforts immenses qu'ils déploient pour aider l'Afghanistan dans des circonstances qui sont souvent difficiles. Ils méritent tout notre appui. Le peuple afghan doit pouvoir compter sur le Conseil. Faisons en sorte que le Conseil réponde à l'appel à la paix, tel que lancé lors de l'impressionnante marche pour la paix afghane, et que le Conseil soit un phare porteur d'espoir pour le peuple afghan.

M. Duclos (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous apprécions la convocation de cette séance et les exposés de M. Tadamichi Yamamoto, M. Vladimir Voronkov et M. Yury Fedotov, ainsi que l'exposé du Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Mahmoud Saikal.

Le Pérou note avec préoccupation la situation en matière de sécurité à laquelle l'Afghanistan reste confronté. Nous condamnons fermement les attentats-suicides de Daech et des groupes taliban, qui ont de graves conséquences pour la population civile et pour la stabilité du pays, alors que se prépare un processus électoral très important. Face à ces tentatives abjectes de miner la démocratie, nous saluons le courage du peuple afghan et l'action de ses autorités, qui poursuivent le processus d'inscription des électeurs et d'autres tâches en vue de préparer les élections au Parlement et aux conseils de district prévues pour le 20 octobre prochain.

Nous tenons également à nous associer à l'appel lancé par le Secrétaire général António Guterres aux divers groupes politiques pour qu'ils fassent preuve d'unité en ce qui concerne la nécessité de faire face à ces menaces et, par conséquent, en ce qui concerne la gouvernance et la réconciliation du pays. L'objectif d'une paix durable doit les engager à agir de la sorte. À cet égard, nous devons déplorer le refus des Taliban de poursuivre la trêve qui a été proposée par le Gouvernement afghan à la fin de la fête de l'Eïd al-Fitr, et ce, malgré la mobilisation massive de la population afghane lors de ce qu'on a appelé la marche pour la paix, qui a eu lieu pendant le ramadan, pour manifester l'appui de la population à une trêve définitive.

Le Pérou réitère son appui au Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité, conçu et dirigé par les Afghans eux-mêmes. Nous sommes convaincus que le dialogue interafghan, appuyé par les pays de la région, est la seule voie viable vers une paix durable.

Nous tenons à souligner l'engagement du Gouvernement afghan à accroître le nombre de femmes

dans le service public, ainsi que l'importance de faire respecter la stratégie et le plan d'action nationaux pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et de renforcer les efforts de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme.

Cependant, nous devons exprimer notre préoccupation au sujet de la situation qu'a décrite le Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme après sa visite en mai dernier. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'augmentation du nombre d'enfants recrutés par les diverses parties au conflit, ce qui conduit souvent à des cas de violence sexuelle. Il est urgent que le Gouvernement prenne des mesures immédiates pour lutter contre ces pratiques et pour réhabiliter les victimes.

De même, nous considérons la lutte contre la corruption et le trafic de drogues comme une priorité. M. Fedotov nous a fait part de chiffres record en ce qui concerne la culture de l'opium en 2017. C'est un commerce qui mine les institutions et qui favorise le terrorisme. Nous saluons les efforts déployés de manière conjointe pour remédier à cette situation. À cet égard, nous rappelons que le Conseil est attaché aux efforts du Gouvernement afghan dans la lutte contre de tels fléaux, et nous tenons à exprimer notre peine et notre solidarité aux proches de l'agent de la Police des stupéfiants afghane qui a été récemment assassiné, comme d'autres fonctionnaires, pour avoir affronté résolument ce type de criminalité organisée.

Pour terminer, nous nous associons à l'appel lancé par le Secrétaire général pour que, grâce à l'apport des fonds nécessaires, on puisse fournir une aide humanitaire aux plus de 2 millions de personnes dont la situation s'est aggravée en raison de la sécheresse qui touche ce pays.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général Yamamoto, le Directeur exécutif Fedotov et le Secrétaire général adjoint Voronkov. La Chine a écouté attentivement la déclaration faite par le représentant de l'Afghanistan.

La paix et la stabilité en Afghanistan ont une incidence directe sur le bien-être du peuple afghan, ainsi que sur la sécurité, la stabilité, le développement et la prospérité de la région. Les élections au Parlement et aux conseils de district seront organisées au cours de l'année, et les préparatifs sont en cours. Les récentes attaques terroristes ont fait un grand nombre de

victimes civiles et la situation politique et sécuritaire en Afghanistan reste grave.

La Chine se félicite de la récente déclaration unilatérale du Président Ghani sur un cessez-le-feu temporaire avec les Taliban, et apprécie les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour préserver la stabilité nationale et promouvoir la réconciliation nationale et le développement économique. La communauté internationale doit continuer d'apporter un solide appui à l'Afghanistan.

La paix et la stabilité sont le fondement de la reconstruction nationale et du développement économique de l'Afghanistan. La communauté internationale doit continuer d'appuyer les efforts de renforcement des capacités des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, de renforcer les capacités de défense de l'Afghanistan et de travailler de concert pour lutter efficacement contre des menaces telles que le terrorisme, la criminalité transnationale et le trafic de drogues. Dans le même temps, des efforts doivent être faits au niveau régional pour aider l'Afghanistan à relever ces défis. La communauté internationale doit renforcer sa coordination et sa coopération en matière de lutte contre les forces régionales du terrorisme. Le renforcement de la gouvernance offre une garantie importante pour promouvoir la paix et la reconstruction en Afghanistan.

Ce sont les Afghans eux-mêmes qui doivent, au bout du compte, régler leurs affaires. Tous les partis politiques du pays doivent renforcer leur unité et régler leurs différends par le dialogue et la concertation. La communauté internationale doit en toute bonne foi respecter le droit des Afghans de choisir en toute indépendance leur système politique et la voie de leur développement, conformément à la stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et en fonction de ses besoins spécifiques. Elle doit aider le Gouvernement afghan à renforcer sa capacité de gouvernance de façon ciblée. Promouvoir la réconciliation nationale est essentiel pour régler la question afghane. Nous devons appuyer fermement le processus de paix et de réconciliation dirigé et pris en main par les Afghans, notamment en appuyant le rôle que le Processus de Kaboul continue de jouer. Nous aidons le Gouvernement afghan à conclure un accord sur la réconciliation nationale avec les groupes armés de l'opposition, y compris les Taliban, et à lancer le processus de paix. Les Taliban doivent activement répondre aux initiatives

de paix du Gouvernement afghan et s'engager en faveur d'une paix et d'une stabilité durables dans le pays.

En tant que pays voisin traditionnellement ami de l'Afghanistan, la Chine a toujours aidé ce pays afin qu'il puisse au plus vite parvenir à la paix, à la sécurité, à la stabilité et au développement. Après le premier dialogue entre les Premiers Ministres afghan et pakistanais abrité par la Chine en décembre dernier, la Chine a organisé à Beijing, en mai, un dialogue stratégique entre la Chine, l'Afghanistan et le Pakistan et une concertation sur la lutte contre le terrorisme et la sécurité entre ces trois pays au niveau des Vice-Ministres des affaires étrangères, ainsi qu'une réunion du Groupe de contact pour l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Le Président Ghani, en tant que Chef d'une nation observatrice, a participé à la dix-huitième réunion du Conseil des Chefs d'État des pays membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération à Qingdao, en Chine, au début du mois de juin. Toutes les activités dont je viens de parler ont donné des résultats positifs en termes de promotion d'un règlement politique de la question afghane, tout en renforçant la coopération régionale et en appuyant les efforts de lutte contre le terrorisme. La Chine est prête à continuer d'utiliser les mécanismes dont je viens de parler pour renforcer la coopération avec l'Afghanistan et d'autres pays de la région en vue de contrer ensemble la menace terroriste et de promouvoir la paix, la stabilité et le développement dans la région.

L'Afghanistan est un pays important de l'Initiative « Une Ceinture et une Route ». Le Conseil de sécurité n'a eu de cesse d'appeler dans ses résolutions toutes les parties à mettre à profit cette initiative pour promouvoir le développement économique en Afghanistan et la coopération régionale, afin d'aider l'Afghanistan à parvenir à la stabilité et à la prospérité et, au moyen du dialogue et de la coopération, agir de façon concertée pour créer une communauté et construire un avenir commun pour l'humanité. Conformément aux dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, la Chine continuera d'œuvrer avec toutes les autres parties pour aider le pays à tirer pleinement parti de ses avantages comparatifs et à participer à la coopération économique et à la connectivité régionales, ainsi qu'à réaliser le développement économique et social.

Pour terminer, je voudrais saluer l'action menée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et exprimer mon appui au rôle positif qu'elle joue pour aider l'Afghanistan à promouvoir

le processus politique, sauvegarder la sécurité nationale, favoriser le développement économique et renforcer sa capacité de gouvernance. La Chine continuera d'aider la MANUA et le Représentant spécial Yamamoto dans leur travail.

M^{me} Gueguen (France) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, pour son exposé très éclairant, en particulier sur les efforts de paix et sur le processus électoral. Je tiens également à remercier les Secrétaires généraux adjoints Voronkov et Fedotov pour leurs interventions concernant la lutte contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants en Afghanistan, où le conflit est l'illustration tragique de la combinaison persistante de facteurs locaux et globaux, qu'il s'agisse du terrorisme, du trafic de drogues, des évolutions négatives du climat ou du non-respect des droits fondamentaux, et en particulier ceux des enfants et ceux des femmes.

La France s'associe au discours qui sera prononcé tout à l'heure par l'observateur de l'Union européenne.

Pour ma part, je formulerai aujourd'hui quatre observations.

La première remarque porte sur la situation sécuritaire encore très instable en Afghanistan et qui appelle une poursuite des efforts de protection des civils. La France condamne dans les termes les plus fermes les attentats-suicides perpétrés les 16 et 17 juin par le groupe terroriste dénommé État islamique d'Iraq et du Levant – province du Khorassan dans la province du Nangarhar. Ce type d'attaques asymétriques, qu'elles soient menées par l'État islamique d'Iraq et du Levant – province du Khorassan ou par les Taliban, est devenu la première cause de mortalité chez les civils, comme le Secrétaire général l'a relevé dans son rapport trimestriel (S/2018/539). Dans ce contexte, il faut faire encore davantage pour protéger les femmes et les enfants, qui sont particulièrement vulnérables en cas de résurgence des violences. L'an dernier, presque une victime sur trois en Afghanistan était un enfant. La mise en œuvre du plan d'action mérite d'être saluée, mais beaucoup reste encore à accomplir, par exemple s'agissant de la détention des enfants, de leur recrutement par les parties au conflit et par les forces de police ou encore des mariages précoces et forcés. La France réitère tout son soutien au Gouvernement afghan dans sa lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant – province du Khorassan et contre l'insurrection des Taliban. Nous devons en particulier éviter que des

combattants terroristes étrangers fuyant l'Iraq et la Syrie ne viennent trouver refuge en Afghanistan.

La France demeure par ailleurs très préoccupée par le trafic de stupéfiants qui continue d'alimenter l'économie illicite, de financer l'insurrection des Taliban ainsi que les groupes terroristes, et menace la santé de nombreux Afghans. Comme M. Fedotov vient de le souligner, les évolutions sont préoccupantes, avec une augmentation sans précédent de la production d'opium depuis l'année dernière. La France appelle les autorités afghanes à redoubler d'efforts dans ce domaine, avec, bien sûr, le soutien de la communauté internationale et des Nations Unies. Nous espérons que ce sujet crucial pour l'avenir du pays sera évoqué lors de la conférence de Genève sur l'Afghanistan au mois de novembre prochain. À cet égard, l'Initiative du Pacte de Paris demeure un cadre privilégié d'échange entre tous les pays concernés par le trafic de stupéfiants produits en Afghanistan.

Mon deuxième point est que la gravité de la situation sécuritaire et le coût humain du conflit doivent inciter à redoubler d'efforts pour parvenir à une paix durable en Afghanistan. Ces dernières semaines, nous avons observé des signaux encourageants. Les cessez-le-feu observés au moment de l'Eïd al-Fitr à l'initiative du Gouvernement afghan ont fait souffler un vent d'espoir au sein de la population afghane, qui s'est mise en marche pour la paix. La France salue la prolongation unilatérale du cessez-le-feu par les forces afghanes, mais elle regrette que les Taliban n'aient pas répondu par la positive à l'offre du Président Ghani d'étendre leur cessez-le-feu au-delà de l'Eïd. La France souligne à cet égard l'importance du Processus de Kaboul sur la paix et la sécurité et appelle les Taliban à s'engager dans des négociations directes, comme le Président Ghani l'a proposé. Nous rappelons dans le même temps l'exigence de la communauté internationale que les Taliban renoncent à toute forme de violence. Enfin, l'amélioration de la dynamique régionale doit également être saluée et encouragée.

Concernant le processus électoral, et il s'agit là de ma troisième remarque, la France salue les efforts de préparation pilotés par la Commission électorale indépendante afghane. À ce jour, près de 7 millions d'inscriptions ont été enregistrées sur les listes électorales; un chiffre encourageant, quoique toujours insuffisant. Nous appelons le Gouvernement afghan à poursuivre ces efforts, avec le soutien de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et de ses

partenaires internationaux, afin de mener des élections libres, crédibles et transparentes à l'échéance prévue. La Commission électorale indépendante doit continuer à œuvrer pour assurer la participation la plus large de la population aux élections. Nous sommes à cet égard préoccupés par le manque de candidatures dans certaines provinces. Il est également essentiel de rappeler que les femmes puissent pleinement participer au processus électoral, que ce soit en tant qu'électrices ou en tant que candidates. Pour améliorer durablement la participation politique des femmes, un soutien, y compris financier, au plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité, est aujourd'hui nécessaire.

Enfin, ma quatrième et dernière remarque porte sur le soutien international indispensable à l'Afghanistan. En renouvelant le mandat de la MANUA en mars dernier, le Conseil a réitéré son engagement indéfectible pour la restauration de la paix en Afghanistan.

Aussi je souhaite, pour conclure, saluer l'engagement exceptionnel du personnel de la MANUA, qui travaille avec courage et persévérance dans des conditions particulièrement difficiles.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier la présidence russe d'avoir convoqué cet important débat sur la situation en Afghanistan et exprimer ma gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, au Secrétaire général adjoint, M. Vladimir Voronkov, et au Secrétaire général adjoint, M. Yuri Fedotov, pour leurs mises à jour détaillées. Nous nous félicitons également de la déclaration faite par notre cher ami, l'Ambassadeur Saikal.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général Yamamoto et l'équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, ainsi que les autres organismes des Nations Unies du travail dévoué qu'ils accomplissent pour instaurer la paix et la sécurité en Afghanistan. La délégation kazakhe, qui est attaché à un développement stable en Afghanistan, notre voisin, ami et partenaire, voudrait souligner cinq points clefs aujourd'hui.

Premièrement, s'agissant de la dimension politico-militaire, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement afghan dans le domaine politique pour lancer un dialogue politique entre Afghans afin de stabiliser la situation, améliorer l'administration publique, réformer la sphère juridique et préparer les prochaines élections législatives en octobre. Ces

élections doivent être équitables, libres, transparentes, crédibles et inclusives pour être couronnées de succès, comme cela a été évoqué au mois de janvier lors de la mission du Conseil de sécurité à Kaboul. Pour démontrer notre appui continu au Gouvernement afghan à cet égard, nous pensons qu'une déclaration du président à la presse serait tout à fait opportune. Nous nous félicitons également de la deuxième réunion du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité, qui est dirigé et pris en main par les Afghans, ainsi que de l'adoption de la Déclaration de Kaboul. Nous saluons par ailleurs l'intensification des pourparlers entre l'Afghanistan et le Pakistan sur le renforcement de la paix, de la sécurité et de la confiance entre les deux pays voisins. Nous soulignons la nécessité de continuer à fournir une assistance diversifiée à l'Afghanistan durant la période de transformation. C'est pourquoi mon pays a accordé 4 millions de dollars à l'Armée nationale afghane pour former des spécialistes militaires afghans.

Deuxièmement, s'agissant du volet sécuritaire, malgré les mesures effectives prises par la communauté internationale et le Gouvernement, la situation en matière de sécurité demeure complexe. Nous espérons que le bref cessez-le-feu annoncé par le Gouvernement afghan et l'opposition armée pendant le mois sacré du ramadan et de la fête de l'Eïd al-Fitr, constituera la première étape sur la voie de la réconciliation nationale.

Troisièmement, en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, force est de constater que l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech) en Afghanistan demeure apte au combat et continue d'étendre sa présence dans les différentes provinces du pays. L'intensification des activités terroristes dans le nord de l'Afghanistan, près de la frontière avec les États d'Asie centrale, est particulièrement préoccupante. À cet égard, la mise en œuvre effective de la troisième phase de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale revêt une importance vitale. L'Afghanistan doit être un exemple d'unité et d'action collective du Conseil dans la lutte contre ce fléau persistant. Nous exprimons notre profonde préoccupation face à l'augmentation de la production de drogue en Afghanistan, qui est l'une des principales sources de financement du terrorisme. À cet égard, nous nous félicitons également des résultats de la conférence internationale de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, tenue les 3 et 4 mai à Douchanbé.

Quatrièmement, nous sommes tout à fait d'accord avec le Représentant spécial Yamamoto pour dire que la

paix et la sécurité sont étroitement liées au développement et que nous devons accroître la connectivité régionale et la coopération économique dans l'ensemble de la région en vue d'instaurer la stabilité et la prospérité en Afghanistan et chez ses voisins. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la conférence internationale de haut niveau sur la paix et le développement en Afghanistan, qui s'est tenue à la fin du mois de mars à Tachkent. Le lancement du projet de gazoduc reliant le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde est également une mesure à saluer, tout comme la feuille de route de l'Organisation de Shanghai pour la coopération qui vise à aider l'Afghanistan. Tout cela traduit la position commune de notre région qui est de renforcer les liens avec l'Afghanistan en tant que partenaire économique potentiellement rentable.

Dans ce contexte, nous estimons qu'il est d'une importance critique de mettre en œuvre la stratégie à trois volets pour la prévention des conflits, qui vise à renforcer le lien entre sécurité et développement et à utiliser une approche systémique régionale fondée sur la stratégie de développement de l'ensemble de la région. À cet égard, nous notons l'importance de la coopération régionale aux fins d'assurer la prospérité économique de l'Afghanistan et d'améliorer sa sécurité. Nous devons associer les pays de la région au développement des relations commerciales, économiques, de transit/transport et humanitaires avec l'Afghanistan en leur accordant des subventions à cette fin.

En outre, nous pensons que l'ONU doit s'impliquer dans la mise en place d'une stratégie de développement régionale, avec la participation de tous les bureaux de pays de l'Organisation et conformément aux priorités que se sont fixées les Gouvernements de la région et de l'Afghanistan, tout en conjuguant et en coordonnant les efforts de tous les fonds et programmes sur la base du principe « Unis dans l'action ». La tâche principale est une meilleure intégration de la région dans le cadre des programmes de développement axés sur les objectifs de développement durable grâce au commerce, à l'intégration économique et à la connectivité.

Cinquièmement, le Kazakhstan attache une grande importance à l'autonomisation des femmes et au développement de l'éducation, ainsi qu'au renforcement du rôle de la femme et à l'allègement des souffrances des enfants en Afghanistan afin de garantir le développement stable et progressif du pays. À cet égard, une cérémonie officielle pour marquer l'achèvement du projet d'assistance du Kazakhstan en Afghanistan, avec

la médiation du Programme des Nations Unies pour le développement, a été organisée en avril à Astana. Le projet visait à renforcer l'indépendance économique des femmes afghanes et à former des citoyens afghans au Kazakhstan. Une formation a été dispensée dans les domaines prioritaires pour l'Afghanistan, tels que l'administration publique et la santé, l'accent étant mis en particulier sur la santé maternelle et infantile.

Étant donné le succès du programme d'éducation publique mené par le Kazakhstan en Afghanistan, nous avons proposé de le proroger avec l'aide d'autres parties prenantes. Nous avons ainsi suggéré à nos partenaires d'envisager de poursuivre le programme dans un format tripartite, comprenant le Kazakhstan, l'Afghanistan et le sponsor correspondant.

Par ailleurs, en septembre prochain à Astana, nous prévoyons d'organiser une conférence internationale, intitulée « Étendre les possibilités pour les femmes en Afghanistan ». Les principaux objectifs de la conférence sont d'évaluer le rôle et la contribution des femmes au développement pacifique de l'Afghanistan ainsi que les questions liées à l'autonomisation des femmes afghanes dans les domaines socioéconomique et politique en accroissant leur participation dans les secteurs public et privé. La conférence sera également l'occasion de partager des expériences internationales dans le domaine de la promotion de l'égalité des sexes et d'élaborer des recommandations spécifiques pour autonomiser les femmes en Afghanistan.

Le Gouvernement kazakh a versé une contribution à l'UNICEF en 2018 pour des projets axés sur la réinsertion, la réadaptation et l'accès à l'éducation pour les enfants en Afghanistan.

De manière générale, le Kazakhstan continuera d'aider l'Afghanistan dans tous les domaines afin de réaliser la paix et la stabilité dans ce pays frère. La coopération entre l'Afghanistan et les États d'Asie centrale pourrait devenir un modèle de partenariat pour la paix et le développement pour d'autres régions. Nous avons de grands espoirs pour la prochaine conférence ministérielle sur l'Afghanistan qui se tiendra à Genève, le 25 novembre, et attendons avec intérêt un débat constructif sur les moyens d'assurer la sécurité et le développement en Afghanistan et dans l'ensemble de la région.

M^{me} Mele Colifa (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Tadamichi Yamamoto de son exposé complet et instructif sur la situation en

Afghanistan et les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également de leurs excellents exposés M. Yury Fedotov, M. Vladimir Voronkov et le Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Mahmoud Saikal.

Malgré les efforts inlassables du Gouvernement afghan, que la République de Guinée équatoriale salue et appuie, la paix, la sécurité et, par voie de conséquence, la stabilité et la prospérité du peuple afghan semblent être une utopie pour ceux qui, jour après jour, subissent les conséquences catastrophiques d'attaques meurtrières. Les attaques incessantes dans des lieux publics, l'utilisation aveugle d'engins explosifs improvisés par les éléments antigouvernementaux et les attentats-suicides aveugles ne sont rien d'autre que des attaques lâches contre l'élément vulnérable de la société. Ces attentats sont profondément inquiétants, et c'est pourquoi nous demandons instamment aux parties au conflit de prendre toutes les mesures possibles pour protéger la population civile, en particulier les femmes et les enfants, conformément aux dispositions du droit international et aux normes fondamentales en matière de droits de l'homme.

D'autre part, la République de Guinée équatoriale est préoccupée par l'augmentation constante du recrutement et de l'utilisation d'enfants en période de conflit armé et, à cet égard, nous accueillons avec satisfaction les observations de M. Yamamoto concernant la nécessité d'encourager le Gouvernement à adopter les mesures nécessaires pour que les victimes aient accès à des mécanismes d'orientation et de réinsertion.

La menace du terrorisme et le problème de la drogue sont étroitement liés. La drogue reste une source importante de financement du terrorisme en Afghanistan, et il importe à cet égard de promouvoir la collaboration entre le Gouvernement et les organisations régionales compétentes afin de lutter contre le trafic de drogue, en particulier l'opium.

Compte tenu du fait que les élections représentent un moment crucial qui pourrait faire renaître la confiance politique et permettre de rétablir la stabilité souhaitée en Afghanistan, le Gouvernement équato-guinéen accueille avec satisfaction la décision de la Commission électorale indépendante de fixer une date pour la tenue des élections parlementaires et des élections aux conseils de district. Il est crucial que la Commission électorale indépendante et tous les partis politiques intéressés unissent leurs efforts pour organiser des élections transparentes, ouvertes et

crédibles à la date prévue et sous la forme prévue par la législation nationale. À cet égard, l'ONU doit jouer un rôle important dans l'appui à la tenue d'élections libres et impartiales. Nous encourageons en particulier la MANUA à fournir une aide au Gouvernement afghan pour garantir que l'inscription sur les listes électorales s'effectue dans les délais prévus.

Nous estimons, au même titre que les délégations qui nous ont précédés, que le seul moyen efficace de garantir la sécurité et la stabilité à long terme en Afghanistan est de mettre en place un processus politique et de réconciliation large et sans exclusive, dirigé et contrôlé par les Afghans. À cette fin, la communauté internationale doit continuer d'appuyer fermement l'Afghanistan pour lui permettre de lutter contre les multiples problèmes auxquels il est confronté dans les domaines politique, économique et sécuritaire.

Pour terminer, nous saluons une fois de plus les efforts du Gouvernement afghan, qui sont décrits dans le rapport à l'examen (S/2018/539), et nous l'encourageons à élaborer une stratégie basée sur des négociations ouvertes afin d'instaurer la stabilité au profit du peuple afghan. Nous saluons une fois de plus les efforts louables que déploient M. Yamamoto et toute son équipe pour prêter appui à la société afghane, promouvoir et surveiller le respect des droits de l'homme, favoriser la paix et la réconciliation et fournir une aide précieuse au Gouvernement afghan.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Le 12 mai, un petit groupe de citoyens afghans ordinaires a commencé un voyage extraordinaire. Ils ont quitté leurs foyers dans la province du Helmand pour parcourir à pied les 600 kilomètres qui les séparaient de la capitale afghane, Kaboul. Le long de leur parcours, leur nombre a augmenté et ils ont été accueillis par une foule immense lorsqu'ils sont arrivés à Kaboul le 18 juin. Ils étaient porteurs d'un message simple. Après 40 ans de violence et de conflit, l'heure est venue de rétablir la paix en Afghanistan. En présence de l'Ambassadeur Saikal, je tiens à rendre hommage à la détermination et à la résilience incroyables du peuple afghan. L'appui général en faveur de cette marche témoigne du ferme attachement à la paix en Afghanistan, que les cessez-le-feu brefs mais historiques qui ont inspiré cette marche n'ont fait que renforcer. Cependant, si les dernières semaines ont offert une lueur d'espoir absolument nécessaire, nous demeurons préoccupés par les conditions de sécurité en Afghanistan.

Le nombre élevé et persistant de victimes civiles, en particulier des enfants, et les attaques contre les travailleurs humanitaires et les acteurs du développement sont inacceptables. Le droit international humanitaire s'applique à toutes les parties. Il n'existe pas de solution militaire au conflit. La seule option viable est un processus de paix sans exclusive contrôlé et dirigé par les Afghans, qui mènera à un règlement politique négocié. Nous accueillons avec une grande satisfaction les mesures sans précédent prises par le Gouvernement afghan pour parvenir à la paix. L'offre de paix du Gouvernement à la deuxième réunion du Processus de Kaboul et son cessez-le-feu unilatéral temporaire appellent des éloges. Nous regrettons sincèrement que les Taliban n'aient pas prolongé ce cessez-le-feu partiel. Nous appelons les Taliban à répondre à la demande de paix du peuple afghan et à engager un dialogue avec le Gouvernement à cette fin.

Un Afghanistan pacifique et prospère est essentiel pour assurer le développement et la prospérité dans toute la région. Ce devrait être dans l'intérêt de tous. Nous exhortons toutes les parties qui ont un intérêt et de l'influence, en particulier les pays de la région, à s'engager pleinement à collaborer de manière constructive à la recherche d'une solution politique. De fait, un grand nombre des problèmes auxquels est confronté l'Afghanistan touchent les autres pays de la région : les menaces à la sécurité, la radicalisation, la production et le commerce de stupéfiants – avec tous ses effets néfastes, comme l'a souligné le Directeur exécutif Fedotov ce matin – les changements climatiques et les conflits liés aux ressources en eau et en énergie. Grâce à la coopération régionale, ces défis pourraient être relevés et transformés en possibilités mutuellement bénéfiques.

La participation pleine et effective des femmes aux processus de paix et à la vie politique, sociale et économique est essentielle en vue de créer des systèmes légitimes qui répondent aux besoins de l'ensemble de la population. En outre, il est difficile d'envisager un autre changement structurel qui permettrait de rejeter plus efficacement ce que représentent les Taliban. Je salue les efforts que déploie la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan à cette fin, que nous appuyons. Nous encourageons les mesures visant à garantir la pleine participation des femmes aux préparatifs de la réunion ministérielle qui doit se tenir à Genève en novembre et à la réunion elle-même.

De notre côté, pour ce faire et par le biais de notre dernière contribution au fonds d'affectation de

l'Armée nationale afghane, nous appuyons la création de la première ville de policières, dont l'objectif est de faciliter et de promouvoir la participation des femmes aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes.

Il est impératif, pour l'avenir et la stabilité de l'Afghanistan, que les élections se déroulent en 2018 et 2019 selon le calendrier prévu et qu'elles soient conduites de manière ouverte, crédible et transparente. Nous exhortons toutes les parties prenantes à faire de leur mieux pour renforcer la participation des femmes aux élections. Les attaques ciblées qui ont récemment visé les préparatifs électoraux sont non seulement de terribles attaques contre les civils, mais également des attaques directes contre les efforts visant à renforcer la démocratie. Nous appuyons la proposition présentée par le représentant des Pays-Bas ce matin, à savoir que le Conseil de sécurité reste engagé et se prononce publiquement pour la poursuite du processus électoral.

Au Sommet de l'OTAN à Bruxelles les 11 et 12 juillet, nous réaffirmerons notre volonté de jouer notre rôle pour renforcer et rendre opérationnel un secteur afghan autonome de la sécurité, qui soit en mesure de créer les conditions nécessaires pour améliorer la sécurité en Afghanistan. La lutte contre le terrorisme, la stabilisation, le renforcement des capacités nationales et la création d'institutions solides imposeront de lutter contre les causes profondes, politiques et économiques, du conflit et de l'instabilité. Notre attachement à l'Afghanistan reste ferme. Il comprend une aide bilatérale au développement d'un montant d'un milliard de dollars entre 2015 et 2024, l'aide humanitaire, le renforcement des capacités et la formation au dialogue et à la médiation, notamment pour des femmes au niveau local, ainsi que notre contribution militaire à la mission Soutien résolu de l'OTAN.

En ce qui concerne les effets du conflit sur les enfants, à l'instar du représentant de la France, nous nous félicitons de l'engagement pris par le Gouvernement d'inclure des mesures concrètes dans le Code pénal pour protéger les enfants et prévenir leur recrutement, y compris la création d'unités de protection de l'enfance par le Ministère de l'intérieur dans toutes les provinces. Toutefois, étant donné que le recrutement et l'utilisation d'enfants demeurent des pratiques fréquentes, nous insistons fortement sur l'importance qu'il y a à appliquer les dispositions le Code pénal, en mettant l'accent sur le respect du principe de responsabilité, notamment en engageant des poursuites.

Enfin, les manifestants qui ont participé à la marche de Helmand à Kaboul avaient entre 17 et 70 ans. La vie de nombreux Afghans a été gâchée par des conflits. L'heure est venue pour toutes les parties de répondre à leur appel à la paix afin que les générations futures d'enfants afghans ne grandissent pas sous la menace constante de la guerre.

M. Djédjé (Côte d'Ivoire) : Je remercie M. Yamamoto, M. Fedotov et M. Voronkov pour la qualité de leurs interventions.

Ma délégation reste préoccupée par la détérioration de la situation sécuritaire, marquée par une hausse des attentats et des attaques indiscriminées contre les populations civiles, qui ont causé de nombreuses pertes en vies humaines et fait plusieurs milliers de blessés. Mon pays condamne cette vague de violence et d'attaques meurtrières, qui continuent d'endeuiller l'Afghanistan, et interpelle à nouveau le Conseil sur la nécessité d'accorder une attention soutenue à la situation sécuritaire dans ce pays. Ma délégation invite les forces taliban à accéder à la requête de prorogation du cessez-le-feu du Président afghan et les exhorte à s'engager fermement, dans des pourparlers de paix directs et sans conditions préalables, dans le cadre du Processus de Kaboul, en vue du règlement politique de la crise et d'une paix durable en Afghanistan.

La conduite d'un processus politique inclusif devant conduire à des élections crédibles demeure la clef de voûte d'une sortie de crise durable en Afghanistan. Ma délégation se réjouit, à cet égard, des avancées significatives enregistrées dans le dialogue entre les acteurs politiques afghans, qui ont conduit à résoudre, de façon pacifique, la crise politique entre le Président Ashraf Ghani et l'ancien Gouverneur de la province du Balkh, M. Mohammad Atta Noor. Ma délégation note également avec satisfaction la mise en œuvre par le Président Ghani de l'Accord de paix avec le leader du Hezb-i-Islami, M. Gulbuddin Hekmatyar, ayant permis le retour de ce dernier à Kaboul après 20 ans d'absence et la libération de ses partisans ainsi que l'obtention de postes de Gouverneurs provinciaux par des membres de son mouvement.

Nous encourageons les parties prenantes afghanes à persévérer dans la voie du dialogue, afin de répondre aux aspirations de paix et de stabilité des Afghans pour leur pays à travers des élections inclusives et pacifiques. Cependant, les attaques ciblées contre les infrastructures électorales, les enlèvements d'agents électoraux, les actes d'intimidation et de harcèlement

visant des électeurs inscrits, qui constituent des actes visant à perturber le processus électoral, interpellent le Conseil. Par ailleurs, mon pays félicite le Gouvernement pour ses efforts en vue de donner aux femmes afghanes les moyens nécessaires de consolider leur place au sein de la société et de favoriser leur participation aux initiatives régionales et internationales en faveur de la paix, tout en renforçant la protection de leurs droits fondamentaux.

La situation humanitaire reste également préoccupante en raison de la persistance de la sécheresse et du faible niveau de pluviométrie, qui font peser un risque de famine sur le pays et entraînent des déplacements forcés des populations. Selon le rapport du Secrétaire général du 6 juin 2018 (S/2018/539), ce sont plus de 2 millions de personnes dans deux tiers du pays qui seront affectées par la sécheresse, tandis que 1,4 million de personnes seront sévèrement touchées et auront besoin d'une aide d'urgence en nourriture et en eau pour survivre. Ma délégation déplore les restrictions à l'accès des agences humanitaires aux populations vulnérables, de même que les attaques contre les travailleurs humanitaires, qui constituent une violation du droit international humanitaire. Elle exhorte à cet égard la communauté internationale à répondre à l'appel d'urgence lancé par les Nations Unies, visant à répondre aux besoins essentiels des populations touchées par la sécheresse. En outre, mon pays félicite le Gouvernement afghan, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et les pays donateurs qui s'attellent à l'organisation de la Conférence ministérielle sur l'Afghanistan, qui se tiendra le 28 novembre prochain à Genève.

La présence de groupes terroristes affiliés à l'État Islamique en Afghanistan continue de faire peser un risque de déstabilisation et d'instabilité sur ce pays et sur toute la région. La Côte d'Ivoire réaffirme son soutien aux efforts des autorités afghanes dans la lutte contre le terrorisme et appelle à un renforcement de la coopération régionale et internationale dans ce domaine. Elle salue, à cet égard, la signature du Plan d'action Afghanistan-Pakistan qui constitue un partenariat novateur en matière de coopération régionale dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, de la réduction de la violence, du rapatriement des réfugiés et d'un développement économique conjoint. Par ailleurs, la communauté internationale devrait favoriser une meilleure coordination entre l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Gouvernement afghan, afin de mettre fin aux sources de financement des groupes armés et terroristes en Afghanistan, tout en

offrant des alternatives de subsistance aux populations rurales qui vivent de la culture du pavot.

Pour terminer, ma délégation voudrait réaffirmer son appui aux efforts du Gouvernement afghan, en vue de la restauration d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan. Elle renouvelle son appréciation du travail accompli par le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, pour ses bons offices dans le cadre du dialogue politique en Afghanistan et l'encourage poursuivre ses efforts, en vue du retour définitif de la paix et de la stabilité dans le pays.

M. Lewicki (Pologne) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, au nom de la Pologne, je voudrais exprimer mes condoléances les plus sincères à la suite de nouveaux meurtres insensés de civils innocents lors de derniers attentats. C'est une illustration de lourds défis qui nous attendent sur la voie d'une paix durable en Afghanistan.

Je voudrais remercier tous les intervenants – le Représentant spécial Yamamamoto, le Directeur exécutif Fedotov et le Secrétaire général adjoint Voronkov – de leurs exposés édifiants et détaillés. Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage au personnel courageux et dévoué de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour les efforts qu'il déploie au quotidien en faveur de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

La Pologne s'associe à la déclaration qui sera prononcée aujourd'hui par l'observateur de l'Union européenne.

La Pologne réaffirme l'importance du processus de paix, qui doit se poursuivre au moyen d'un dialogue constructif. À cet égard, nous estimons que la proposition globale et sans précédent faite par Président Ghani lors de la deuxième réunion du Processus de Kaboul en février est un grand pas en avant. Nous espérons que cette proposition sera accueillie favorablement et débouchera sur un véritable processus de paix. Nous espérons que les représentants des groupes taliban répondront positivement à cette proposition de mener des pourparlers de paix sans conditions préalables et prendront part à un processus de paix sans exclusive dirigé et pris en main par les Afghans.

La bonne gouvernance et le renforcement des institutions passent par le respect de règles et de procédures qui permettent à tous les citoyens de participer au processus démocratique. La Pologne se félicite de l'annonce selon laquelle les élections

législatives se tiendront le 20 octobre. Nous estimons que la tenue d'élections législatives en 2018 et de l'élection présidentielle en 2019 – des élections qui doivent être transparentes, inclusives et crédibles – est un engagement politique de la plus haute importance. Nous prenons note du fait que le processus électoral s'est heurté à des écueils dès le début, comme le recrutement de personnel pour les organes électoraux et la sécurisation des bureaux de vote. Toutefois, il revient aux autorités de régler ces problèmes.

La Pologne espère que le nouveau Parlement mettra en place des bases législatives solides pour le développement durable et la protection des droits de l'homme dans le pays. En ce qui concerne l'appui technique, nous encourageons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan à fournir l'assistance nécessaire à la demande des autorités afghanes. Une large participation des femmes, en tant que candidates et électrices, demeure une priorité majeure à nos yeux. Nous estimons qu'il s'agit d'une importante condition préalable au renforcement de la paix et de la sécurité.

L'édification d'un avenir prospère et pacifique doit se fonder sur un accès large et égal à l'éducation pour les garçons et les filles. Malheureusement, le rapport sur l'Afghanistan publié ce mois-ci par l'UNICEF, dans le cadre de l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés, indique que près de la moitié des enfants afghans sont privés d'éducation – un droit humain tout à fait fondamental – en raison de l'insécurité, de la pauvreté et de la discrimination. Nous estimons que le Gouvernement afghan doit remédier à cette situation, avec l'aide énergique de la communauté internationale et des organisations de la société civile.

La situation sécuritaire dans le pays continue d'avoir un impact négatif sur les civils, en particulier les plus vulnérables d'entre eux, tels les femmes et les enfants. À cet égard, je voudrais me faire l'écho de ce qu'ont dit les représentants de la France et de la Suède concernant la nécessité de faire plus pour protéger ces membres de la société, et notamment les enfants.

La poursuite des actes de violence par les groupes terroristes vient nous rappeler l'importance fondamentale du renforcement des institutions afghanes, en particulier celles qui sont chargées d'assurer la sécurité et la défense du pays et de sa population. La Pologne appuie le Gouvernement afghan et l'encourage à poursuivre ses efforts pour améliorer les capacités des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Cette entreprise nécessite détermination et engagement, ce

que nous continuerons d'encourager par l'intermédiaire d'activités de formation et de conseil, dans le cadre de la mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN.

Enfin, je voudrais évoquer l'exposé du Représentant spécial Yamamoto, qui a dit qu'il existe actuellement des possibilités sans précédent de faire avancer la quête de paix, et qu'il appartient au peuple et au Gouvernement afghans de saisir ces occasions et de redoubler de détermination pour parvenir à une paix et à un développement durables. Il a aussi rappelé qu'il nous revenait, c'est-à-dire au Conseil de sécurité et à la communauté internationale, de fournir au Gouvernement et au peuple afghans l'assistance requise cet égard.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je tiens à remercier les intervenants, M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Vladimir Voronkov et M. Yury Fedotov, de leurs exposés. Nous sommes tout particulièrement reconnaissants à la MANUA des efforts qu'elle déploie, dans des conditions si difficiles, pour aider le peuple afghan.

Nous avons lu le rapport trimestriel du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2018/539). Nous avons pris note des informations fournies et de l'évaluation réaliste des faits nouveaux survenus en Afghanistan depuis le dernier rapport (S/2018/165). Le rapport à l'examen, qui couvre les événements des trois derniers mois, relate à la fois des faits positifs et des négatifs. À cet égard, je voudrais évoquer les principaux points suivants.

Premièrement, en ce qui concerne la situation politique, nous nous félicitons de l'annonce par la Commission électorale indépendante de la date des élections législatives, fixée au 20 octobre prochain. Nous saluons les progrès réalisés dans la préparation des élections législatives, malgré les incidents déstabilisateurs qui se sont produits dans certaines provinces afghanes depuis cette annonce. Le processus d'inscription des électeurs a commencé le 14 avril, et c'est la première fois que le pays procède à l'inscription des électeurs depuis 2003.

Ma délégation relève que le processus d'inscription des électeurs s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale visant à organiser la participation électorale dans le pays, et coïncide avec la distribution de cartes d'identité électroniques et la désignation des bureaux de

vote et des villes où les électeurs pourront se rendre pour voter lors des prochaines élections. De plus, des listes d'électeurs par bureau de vote vont être établies. Tous ces efforts témoignent de la volonté réelle et sincère de l'Afghanistan d'aller de l'avant. Nous espérons que ces préparatifs permettront à tous les Afghans, hommes et femmes, de participer aux élections.

De toute évidence, l'Afghanistan traverse une période de transition difficile, et nous tenons à féliciter le peuple afghan de sa résilience face aux nombreuses difficultés. Nous espérons que les préparatifs des prochaines élections contribueront à la poursuite des consultations entre les partis politiques et les dirigeants du pays et à l'adoption de nouvelles mesures en vue de la coordination du Parlement et de la création de coalitions politiques à même de réduire les tensions politiques. À la dernière séance du Conseil sur cette question (voir S/PV.8199), nous les avons déjà appelés à faire passer les intérêts du pays avant les intérêts partisans. Et nous renouvelons aujourd'hui notre appel, car il est impératif que les intérêts nationaux passent en premier.

Deuxièmement, en ce qui concerne la sécurité, l'instabilité des conditions de sécurité en Afghanistan nous préoccupe grandement, le Gouvernement afghan restant aux prises avec des forces antigouvernementales, telles que les Taliban et Daech, et d'autres groupes encore, dans de nombreuses régions du pays. Les attentats-suicides à la bombe continuent de coûter la vie à de nombreux innocents, et nous sommes également préoccupés par le nombre des atteintes à la sécurité enregistrées entre le 15 février et le 15 mai en Afghanistan, qui s'élèvent à 5 675 au total. Ce chiffre souligne l'immensité de la tâche à laquelle le Gouvernement afghan et la communauté internationale sont confrontés, avec des attaques terroristes incessantes de la part des Taliban et de Daech contre les Afghans innocents et les étrangers qui vivent dans le pays.

Nous considérons que la recrudescence des actes et des menaces de violence n'est qu'une tentative désespérée de la part de ceux qui ne croient pas en la démocratie ni aux droits de l'homme et qui ne veulent pas de la stabilité ni de la sécurité dans le pays. Par ces actes, ces groupes tentent de retarder les élections d'octobre prochain. Nous espérons que les autorités afghanes continueront de déjouer ces attaques durant le reste de la campagne électorale.

Troisièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire, bien que le nombre de personnes déplacées ait baissé de 65 % par rapport à la même période l'année

dernière, nous continuons d'être préoccupés par le sort des 75 000 nouvelles personnes que le conflit a contraint à se déplacer. Le rapport du Secrétaire général estime qu'il y aura encore de nombreuses personnes déplacées à l'intérieur du pays, en raison de facteurs tels que la violence et la sécheresse qui sévissent dans de nombreuses provinces et devraient forcer un demi-million de personnes à quitter leur foyer et à chercher refuge ailleurs. Mon collègue, le représentant de l'Afghanistan, en a d'ailleurs parlé.

Nous n'avons cessé au Conseil d'insister sur l'importance du rôle de l'éducation dans l'édification des nations. À cet égard, le secteur de l'éducation peut devenir un atout pour l'Afghanistan. Nous avons pris connaissance avec préoccupation des conclusions de l'équipe spéciale de surveillance et d'information sur le sort des enfants en période de conflit armé, qui a confirmé 11 cas d'attaques contre des écoles. Les attaques incessantes des Taliban contre des établissements scolaires ont entraîné la fermeture de nombreuses écoles dans les provinces de Konduz et du Logar. Ces menaces et actes terroristes compromettent l'avenir du pays parce qu'ils font peur aux enfants et les éloignent des écoles. C'est là une des batailles qu'il faut absolument gagner, car les enfants sont l'avenir de l'Afghanistan et doivent être protégés.

Le Gouvernement afghan s'efforce de modifier un certain nombre de lois en vue de lutter contre la violence à l'égard des femmes. Nous apprécions et saluons ces efforts. Et nous pensons que le Gouvernement doit poursuivre dans cette voie, car c'est tout le peuple afghan qui en profitera.

Pour conclure, nous pensons qu'une paix et une stabilité durables en Afghanistan et dans la région n'est possible qu'au travers d'un règlement politique négocié, dirigé et pris en main par les Afghans. Nous exhortons donc toutes les parties à participer de manière constructive aux efforts visant à instaurer la paix par la diplomatie, au nom de l'intérêt et du bien-être du peuple afghan. Les mesures politiques, économiques et sécuritaires prises par le Gouvernement afghan pour établir une connectivité régionale avec les pays voisins sont extrêmement encourageantes, et nous l'exhortons à poursuivre sur cette voie. Nous nous félicitons de la signature du Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité, et nous attendons avec intérêt la poursuite de la coopération interrégionale.

Ces efforts diplomatiques devraient s'accompagner d'investissements importants et réels

dans le secteur de l'éducation. L'investissement dans le système éducatif, fondé sur la parité entre les sexes, est le véritable investissement qui aidera à relancer l'Afghanistan et à bâtir un avenir meilleur pour les fils et les filles instruits du pays.

M^{me} Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions également le Secrétaire général pour son rapport détaillé (S/2018/539) sur la situation en Afghanistan et sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous apprécions les exposés du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, de M. Vladimir Voronkov du Bureau de lutte contre le terrorisme et de M. Yury Fedotov de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

L'Afghanistan est toujours confronté à des défis multiples et complexes en matière de sécurité, de stabilité et de développement. La population continue de payer un lourd tribut en raison de l'instabilité et de la violence qui touchent le pays et, comme l'indique clairement le rapport du Secrétaire général, ce sont les civils, en particulier les femmes et les enfants, qui sont les plus vulnérables et subissent le plus de difficultés.

Selon le rapport du Secrétaire général, la situation en matière de sécurité est restée très instable en Afghanistan, plusieurs incidents ayant fait de nombreuses victimes dans les zones urbaines. Les attentats-suicide sont devenus la principale cause de victimes civiles. Une fois de plus, nous saisissons cette occasion pour exprimer notre sympathie et notre solidarité envers le peuple et le Gouvernement afghans pour la perte de vies innocentes, y compris celles de femmes et d'enfants. Nous nous félicitons de la déclaration publiée par le Conseil de sécurité (SC/13386) condamnant avec la plus grande fermeté les deux attentats terroristes odieux et lâches qui ont eu lieu à Nangarhar les 16 et 17 juin, qui ont fait au moins 43 morts et 45 blessés. Ces actes de terrorisme sont criminels et injustifiables, quelle que soit leur motivation.

Nous apprécions la proposition du Président Ghani en faveur de négociations directes avec les Taliban, qui a reçu un appui ferme et considérable de la part des Afghans et de la communauté internationale. Nous notons également que le Gouvernement afghan a proposé un autre cessez-le-feu temporaire pendant la fête de l'Eïd al-Fitr et a appelé à une prolongation du cessez-le-feu, sans réponse de la part des Taliban.

La sécurité et la stabilité à long terme de l'Afghanistan ne peuvent être assurées que par un processus politique et de réconciliation global et inclusif mené par les Afghans et pris en charge par les Afghans. À cet égard, l'appel renouvelé du Gouvernement afghan en faveur de pourparlers de paix inconditionnels avec les Taliban et l'esquisse d'un cadre pour la paix qui a été présentée à la conférence du Processus de Kaboul sont encourageants et ont besoin d'un appui significatif de la part de toutes les parties prenantes, y compris la MANUA. Nous espérons que les Taliban répondront positivement à cet appel et engageront des pourparlers directs avec le Gouvernement en vue de parvenir à un règlement politique et de rétablir une paix et une sécurité durables dans le pays.

L'appui des parties prenantes régionales et internationales sera essentiel au succès du processus de paix, et nous nous félicitons de la déclaration adoptée le 28 février qui réitère le soutien de la communauté internationale au Processus de Kaboul en faveur d'un processus de paix et de réconciliation dirigé par les Afghans et pris en charge par les Afghans, et réaffirme son attachement à la lutte nécessaire contre le terrorisme afin d'instaurer une paix, une sécurité, une stabilité et une prospérité durables à l'Afghanistan.

En ce qui concerne la situation politique dans le pays, nous prenons note du règlement pacifique des tensions entre le Palais présidentiel et Jamiat-e Islami. Nous espérons que les parties réorienteront leurs efforts pour relever les multiples défis auxquels l'Afghanistan est confronté.

La tenue d'élections pacifiques et démocratiques au Parlement et aux conseils de district dans les délais fixés est en effet très importante, et nous prenons note de certains des progrès réalisés dans la préparation des élections. L'accélération de ces efforts et l'établissement de la confiance du peuple afghan dans le processus électoral grâce à l'implication et à la participation de toutes les parties prenantes concernées seront essentiels pour assurer la tenue des élections en temps voulu et avec succès. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, assurer un processus électoral inclusif et crédible alors qu'un pourcentage important de la population vit dans des régions du pays qui ne sont pas sûres, et où l'autorité de l'État est limitée, demeure un défi fondamental. Le déroulement pacifique des élections à tous les stades est essentiel pour permettre aux citoyens d'exercer leur droit de vote sans crainte ou menace d'insécurité. À cet égard, nous partageons

dûment la préoccupation du Secrétaire général au sujet des tentatives actuelles visant à perturber le processus électoral par des moyens violents, y compris des tactiques telles que l'intimidation et le harcèlement des électeurs inscrits.

Sans une croissance économique et un développement durable et inclusif, les problèmes de paix et de sécurité auxquels l'Afghanistan est confronté ne pourront être résolus de manière efficace. C'est pourquoi le Gouvernement d'unité nationale a besoin de l'appui coordonné et global de la communauté internationale pour faire avancer sa réforme politique et ses priorités nationales de développement, comme le prévoit le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. Il est essentiel que la communauté internationale maintienne sa coopération et honore ses divers engagements à cet égard.

Par conséquent, nous prenons note des mesures prises par le Gouvernement afghan en vue d'instaurer une coopération économique régionale plus étroite, y compris l'inauguration d'une conduite de gaz naturel dans la zone Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde, le 23 février, le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie », tenu à Istanbul le 19 avril, et la finalisation d'un accord sur le Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité, entre autres.

Dans toutes ces initiatives, les efforts déployés par la MANUA pour promouvoir et appuyer les initiatives de pourparlers de paix et de réconciliation, le dialogue et l'appui au développement social et économique, dans le plein respect de la souveraineté du pays et de ses dirigeants, demeurent très importants. Nous saluons donc l'engagement actif de la MANUA auprès du Gouvernement et du peuple afghans, conformément à son mandat.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général; M. Vladimir Voronkov, Secrétaire général adjoint chargé du Bureau de lutte contre le terrorisme; et M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Au nom de ma délégation, je tiens à exprimer notre profonde consternation face aux nombreux décès de civils qui se sont produits depuis le début de cette année, causés par le conflit en Afghanistan. En outre, la situation complexe et violente qui afflige le pays s'inscrit dans le cadre des préparatifs des élections inclusives au

Parlement et aux conseils de district inclusifs, prévues pour le 20 octobre. À cet égard, la Bolivie se déclare préoccupée par les incidents de sécurité liés aux élections, qui ont fait 86 morts et 185 blessés, dont une majorité de femmes et d'enfants. Nous condamnons le fait qu'environ 75 % de ces incidents violents ont eu lieu dans des écoles ou des mosquées utilisées à des fins électorales.

Nous condamnons également catégoriquement l'annonce, le 25 avril dernier, par les Taliban, de leur offensive annuelle de printemps, appelée « Al-Khandaq », sans même avoir examiné la proposition de cessez-le-feu faite par le Gouvernement afghan dans le cadre de la deuxième réunion du Processus de Kaboul pour la paix et la sécurité, au cours de laquelle le Président a présenté une proposition de pourparlers de paix avec les Taliban sans conditions préalables.

Il convient de mentionner que, dans le cadre de cette proposition, le Président a promis qu'il examinerait des questions telles que l'inclusion politique, un cessez-le-feu, une révision de la Constitution, la libération des prisonniers, le retrait des dirigeants des listes de sanctions et la réintégration des réfugiés et des ex-combattants. Cependant, ignorant la proposition présidentielle, les Taliban ont intensifié leurs activités terroristes contre les centres administratifs de district en avril, utilisant des engins explosifs improvisés lors d'attaques de nature complexe ou suicidaire. À ce jour, ces attaques ont fait 311 morts et 707 blessés, en majorité des civils.

De même, nous soulignons le cessez-le-feu unilatéral annoncé par le Gouvernement le 7 juin dernier et nous regrettons qu'il n'ait pas été accepté par les Taliban. Nous déplorons fermement toutes les actions violentes de la part d'éléments antigouvernementaux contre le processus électoral afghan, telles que les attaques ciblant des bureaux électoraux, les enlèvements d'agents électoraux et les actes d'intimidation et de harcèlement d'électeurs inscrits. Nous refusons catégoriquement les attentats-suicides commis, le 22 avril à Kaboul, contre un centre national d'enregistrement et, le 6 mai dans la province de Khost, contre un centre d'inscription sur les listes électorales. Il est indispensable que, depuis le Conseil de sécurité, nous exhortions toutes les parties à respecter le droit du peuple afghan à ce que ce soit sa décision souveraine qui remette sur les rails l'histoire de ce pays.

Comme elle l'a fait antérieurement, ma délégation exprime son refus catégorique du recrutement

et de l'utilisation de garçons par des éléments antigouvernementaux, ainsi que de tout acte qui mette en danger la vie, l'intégrité et la dignité de tout garçon ou de toute fille. Nous sommes alarmés par ce qu'a mentionné le rapport du Secrétaire général, à savoir que l'équipe spéciale a constaté un cas de violence sexuelle sur la personne d'un garçon. Ces situations illégales et contraires au droit international des droits de l'homme doivent faire l'objet d'une enquête minutieuse par les instances judiciaires nationales, pour trouver les auteurs et pour que, de cette manière, ils sentent toute la rigueur de la loi et rendent des comptes.

La Bolivie exprime son appui et réaffirme son attachement à l'action menée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous sommes encouragés par les résultats de la deuxième réunion du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité, qui a eu lieu le 28 février et à laquelle ont participé 26 pays, organisations régionales et l'ONU, qui ont réaffirmé leur plein appui à la proposition du Gouvernement afghan de tenir des pourparlers directs avec les Taliban, et décidé de renforcer la coopération régionale et internationale pour la paix, la réconciliation et la lutte contre le terrorisme.

De même, en ce qui concerne le processus de paix en Afghanistan, nous nous félicitons qu'il ait été renforcé lors d'une conférence tenue à Tachkent le 27 mars, à laquelle ont participé les représentants de haut niveau de 23 pays, ainsi que l'Union européenne et l'ONU. L'appui de la communauté internationale est fondamental pour que les Afghans puissent achever un processus de paix. Dans cet ordre de priorités, ma délégation souhaite exprimer son appui total au concours que la MANUA apporte au Gouvernement afghan et aux donateurs en préparation de la conférence ministérielle sur l'Afghanistan, organisée conjointement par l'ONU et le Gouvernement afghan, qui se tiendra le 28 novembre prochain à Genève. Nous considérons que les questions clefs retenues pour le programme de la conférence et les mesures que doit prendre le Gouvernement avant sa tenue sont indispensables au succès de celle-ci.

D'un autre côté, pour ma délégation, le fait qu'au cours de ces derniers mois, de nombreuses familles ont été déplacées et se sont vues obligées de changer de lieu à plusieurs reprises, sans perspective immédiate d'un retour sûr et digne dans leurs foyers, reste un élément que le Conseil de sécurité doit continuer de considérer comme une priorité. À cet égard, nous appelons les pays de la région à se montrer de plus en plus déterminés à

échanger informations et documents, ce qui garantit, si les conditions le permettent, un retour volontaire, informé, digne, sûr et permanent des familles dans leurs lieux d'origine, et ce qui évite, dans tous les cas, de reproduire les conditions qui font qu'elles doivent revenir dans un contexte d'insécurité ou dans des zones qui leur sont étrangères.

Enfin, la Bolivie insiste sur le fait qu'il n'existe pas de solution militaire à la situation en Afghanistan. Nous nous associons à toute initiative de dialogue inclusif, qui s'inscrive dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, avec la pleine participation des femmes afghanes aux processus socioéconomiques, politiques, de paix et de sécurité, protégées de tout acte de violence, en appliquant pleinement la stratégie et le plan d'action nationaux pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

M^{me} Tachco (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les trois personnes qui ont prononcé aujourd'hui un exposé. Nous saluons les efforts constants et ardues que le Représentant spécial Yamamoto déploie sur le terrain en Afghanistan.

Les États-Unis se sont félicités de l'annonce du Président Ghani d'étendre le cessez-le-feu temporaire avec les Taliban après la fête de l'Eïd al-Fitr. C'était un geste audacieux. L'annonce du Président Ghani a montré l'attachement du Gouvernement à la paix en tant que responsabilité à la fois nationale et religieuse. Une fois encore, nous constatons que le Président Ghani fait de sérieux efforts pour trouver un moyen de mettre fin au conflit. Malheureusement, les Taliban ont refusé d'étendre le cessez-le-feu. Nous condamnons le fait que les Taliban ne soient pas disposés à appuyer cette offre.

Pendant la fête de l'Eïd, nous avons vu des soldats et des policiers afghans s'asseoir en prière aux côtés de combattants taliban. Si les Afghans peuvent prier ensemble, leurs dirigeants peuvent parler ensemble et, en fin de compte, surmonter leurs divergences. Le peuple afghan mérite un répit dans la campagne de violence des Taliban, un répit qui dure plus que le temps d'un week-end. Nous exhortons les Taliban à répondre à l'appel à la paix lancé par le peuple afghan, à respecter pleinement le cessez-le-feu du Gouvernement et à entamer des pourparlers de paix sans conditions préalables.

Les États-Unis sont prêts à travailler avec le Gouvernement afghan, les Taliban et le peuple afghan pour parvenir à un accord de paix qui mette

définitivement fin à cette guerre. Il incombe également aux parties qui entretiennent des liens étroits avec les Taliban d'user de leur influence pour amener le groupe à la table de négociations. Ceux qui fournissent aux Taliban et à d'autres insurgés armés des armes, de l'argent ou un appui politique alimentent le conflit. Cela doit cesser.

Alors que nous continuons d'appuyer le processus de paix, nous ne perdons pas de vue l'action cruciale qui est menée pour préparer les prochaines élections en Afghanistan. Les États-Unis appuient pleinement des élections législatives opportunes, crédibles et transparentes cette année, avec une élection présidentielle en 2019. Les préparatifs de ces élections en sont à un stade critique, et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan joue un rôle essentiel s'agissant d'appuyer les commissions électorales d'Afghanistan. Nous exhortons l'ONU à s'assurer que ses effectifs soient au complet tout au long du cycle électoral, afin de continuer d'apporter cet appui vital. Nous appelons également tous les donateurs à faire un effort concerté et généreux en faveur de ces élections, afin d'éviter une nouvelle instabilité politique qui pourrait compromettre les efforts visant à faire avancer le processus de paix. Nous avons fourni des dizaines de milliards de dollars à l'Afghanistan, dont des centaines de millions à l'appui des élections afghanes. Nous exhortons nos partenaires internationaux à faire tout leur possible pour s'associer à cet effort.

Les temps sont encore durs pour l'Afghanistan. Les attentats terroristes consécutifs de la semaine dernière, qui ont fait plus de 40 morts, montrent les difficultés auxquelles le peuple afghan continue de se heurter. Mais en dépit de ces obstacles, le cessez-le-feu pendant l'Eïd nous a donné un petit aperçu de la façon dont la vie en Afghanistan pourrait changer en mieux. Un combattant taliban a dit à un journaliste que, pendant le cessez-le-feu, « la population était très satisfaite de la paix. Les combats ne mènent à rien. Ce n'est qu'une perte sèche ». Un agent de police qui a pu rendre visite à sa famille, pour la première fois depuis des années, dans un village contrôlé par les Taliban a raconté que « l'un de mes cousins m'a pincé. Il m'a demandé 'Est-ce bien toi ou suis-je en train de rêver?' ».

Ces histoires, et beaucoup d'autres comme celles-là, montrent ce qui est possible lorsque le peuple afghan se rassemble en faveur de la paix. Le cessez-le-feu bien trop bref pendant l'Eïd doit nous encourager tous à réfléchir à ce qui pourrait être à portée de main.

Le cessez-le-feu montre que la paix est possible. La question n'est pas de savoir si nous pouvons parvenir à la paix, mais comment nous pouvons parvenir à la paix. Nous devons redoubler d'efforts pour aider le peuple afghan à instaurer une paix qui puisse durer.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants, en particulier le Représentant spécial Yamamoto, d'avoir informé le Conseil sur le dernier rapport en date (S/2018/539) et de tout le travail que lui et son équipe accomplissent dans des circonstances difficiles.

On dirait que ce moment est propice pour l'Afghanistan. Les événements récents, notamment les cessez-le-feu sans précédent et les préparatifs des prochaines élections, nous donnent toutes les raisons d'être relativement optimistes. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour tirer le meilleur parti de cette occasion de mettre fin à la violence. La proposition de dialogue sans conditions préalables que le Président Ghani a faite aux Taliban et les cessez-le-feu pendant l'Eid al-Fitr sont très appréciés. Les images extraordinaires de soldats et de combattants taliban s'étreignant dans les rues de villes à travers tout l'Afghanistan ont donné espoir à des millions d'Afghans qu'il était possible de mettre fin au conflit. Le Gouvernement Afghan fait montre d'un engagement admirable en faveur de la paix. Maintenant nous voulons un engagement similaire de la part des Taliban, lesquels doivent décider s'ils veulent faire partie de l'avenir de l'Afghanistan. C'est ce que semble vouloir un grand nombre de combattants. Et c'est ce que veulent les Afghans. Il est temps que les chefs des Taliban fassent véritablement preuve de courage et de véritables qualités de chef et qu'ils travaillent pour la paix. Bien entendu, le règlement du conflit ne peut passer que par un processus politique dirigé et pris en main par les Afghans.

Il reste maintenant quatre mois avant la tenue des élections parlementaires en Afghanistan, prévues en octobre. Nous nous félicitons des progrès accomplis à ce jour sur les principales réformes électorales et nous remercions la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) d'aider le Gouvernement Afghan dans ses préparatifs. Boris Johnson, Ministre britannique des affaires étrangères, était hier à Kaboul, où il a invité la MANUA à continuer de presser le Gouvernement afghan et ses organes chargés de la gestion des élections de faire en sorte que les élections soient crédibles, inclusives et se tiennent dans les délais prévus. Le Royaume-Uni et la communauté des

donateurs sont aussi en train de faire leur part. Nous encourageons la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral à tenir les élections dans les délais prévus, et à s'efforcer de réduire les possibilités de fraude. Nous sommes particulièrement préoccupés de constater que des postes clefs de la Commission électorale demeurent vacants, et nous demandons au Gouvernement afghan de nommer rapidement un nouveau chef des opérations électorales ainsi que les commissaires de district de la Commission du contentieux.

Après les élections, la Conférence sur l'Afghanistan, qui a eu lieu en novembre à Genève, sera l'occasion pour les pays donateurs et le Gouvernement afghan de mesurer les progrès accomplis depuis 2016, ainsi que de s'assurer que le Gouvernement est en voie d'honorer ses engagements en matière de réforme. Elle sera aussi une occasion pour la communauté des donateurs et le Gouvernement d'envisager l'avenir du soutien international au-delà de 2020.

En cette heure de changement potentiel, nous devons évaluer les progrès qui ont été enregistrés jusqu'à présent, en particulier en matière de droits des femmes et des filles. C'est là une priorité personnelle pour le Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, qui s'est entretenu durant sa récente visite en Afghanistan avec des filles afghanes participant à un programme d'éducation aux sports financé par le Royaume-Uni. Ces six dernières années, l'assistance du Royaume-Uni a permis à 300 000 filles afghanes marginalisées de bénéficier d'une éducation et a aidé à la formation de 10 000 enseignants. Mais il nous reste encore du chemin à parcourir pour atteindre notre objectif d'une éducation de qualité à toutes les filles jusqu'à l'âge de 12 ans. Le Royaume-Uni contribue avec près d'un milliard de dollars au financement du développement en Afghanistan durant la période 2016-2020. Nous continuerons de travailler étroitement avec nos partenaires afghans pour offrir des possibilités à tous les Afghans.

J'ai commencé par dire au début de ma déclaration que c'est un moment propice pour l'Afghanistan. Une perspective de paix se dessine. Des élections pouvant permettre de promouvoir la paix et la stabilité sociale vont avoir lieu. Tenons-nous aux côtés de nos partenaires afghans en ce moment. Tenons-nous aux côtés du peuple afghan alors qu'il s'appête à décider de son propre avenir.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous savons gré aux personnalités qui ont présenté des exposés aujourd'hui : M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vladimir Voronkov, Secrétaire général adjoint chargé du Bureau de lutte contre le terrorisme, et M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, de leur analyse approfondie de l'état actuel des choses en Afghanistan. Leurs évaluations confirment que les principaux obstacles à la stabilisation de la situation dans le pays sont les menaces que représentent le terrorisme et le trafic de drogues. La conclusion à en tirer est que notre lutte doit être implacable et que nous devons la mener ensemble.

Les conditions de sécurité en Afghanistan continuent d'être le motif de préoccupation le plus grave. Les Taliban contrôlent une partie importante du territoire du pays. Les dernières offensives des insurgés font sérieusement douter de leur volonté de commencer des négociations de paix. Tout cela nous convainc encore une fois de tout le dommage causé en comptant sur la force pour régler le problème et en essayant de marginaliser certains acteurs régionaux et d'en récupérer d'autres. De tels jeux d'équilibre ne font qu'exacerber les tensions régionales et aliéner ceux-là même qui sont capables de contribuer à un règlement.

L'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) est un facteur qui contribue à l'aggravation de la situation. Ce groupe, qui compte près de 10 000 combattants dans ses rangs, opère déjà dans au moins neuf des 34 provinces du pays et mène de plus en plus souvent des attentats terroristes barbares qui font de nombreuses victimes, y compris à Kaboul, et consolide sans cesse ses positions dans le nord de l'Afghanistan, qu'il est en train de transformer un tremplin pour étendre ses opérations à l'Asie centrale. La création de camps d'entraînement pour militants, notamment des combattants en provenance d'États d'Asie centrale, est particulièrement préoccupant. Nous ne devons pas rester silencieux au sujet de ces faits.

Dans ce tableau d'ensemble, nous entendons encore une fois certains insinuer que la Russie soutient les Taliban, ce qui n'est pas nouveau. C'est quelque chose que nous avons souvent entendu ces dernières années, pratiquement dans les mêmes termes chaque fois et sans aucune preuve pour étayer ces dires. Nous avons la nette impression que le véritable objectif de ces gens-là est de

détourner l'attention des erreurs nombreuses et réelles qu'ils ont commises en Afghanistan ces 17 dernières années. L'une des sources d'appui des insurgés, c'est l'assistance militaire fournie par un certain nombre de nos partenaires à l'Afghanistan sans contrôle approprié et qui est souvent tout simplement volé. Il convient de souligner que les experts militaires occidentaux l'ont, eux aussi, souligné.

Nous n'avons reçu encore aucune explication claire concernant le survol de l'espace aérien afghan que contrôlent nos partenaires par des hélicoptères non identifiés, transportant armes et combattants de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). On s'entête apparemment à passer cela sous silence. Notre demande est toujours qu'une enquête soit ouverte sans délai sur cette affaire et que cette pratique cesse. Nous attendons un rapport en bonne et due forme, et non une simple lettre type. Et, d'une manière générale, nous voulons voir les autorités afghanes et les troupes étrangères stationnées dans le pays déployer plus d'efforts pour bouter les terroristes hors du nord de l'Afghanistan.

Comme M. Fedotov l'a dit à juste titre aujourd'hui, la menace terroriste est indissolublement liée au problème de la drogue. Le trafic de drogues est une source de financement pour les terroristes. En 2017, la superficie réservée aux cultures de drogues dans le pays a augmenté de 63 % et la production de drogues a doublé. Tout cela accroît la menace que représentent les drogues, pour l'Afghanistan comme pour la communauté internationale. Cette situation nous impose clairement d'intensifier rapidement nos efforts collectifs, au risque de la voir échapper à tout contrôle. Nous voudrions rappeler au Conseil que l'Organisation du Traité de sécurité collective – qui possède une grande expérience en matière de lutte contre les stupéfiants, notamment avec l'opération Kanal – est toujours disposée à prêter main forte. Dans le même temps, nous pensons que les Afghans eux-mêmes doivent jouer un rôle décisif. Car après tout, c'est la population de ce pays qui est la première à faire les frais de ce commerce illicite.

Nous nous félicitons que le Président Ghani ait annoncé une prolongation du cessez-le-feu temporaire. Il importe que ces mesures soient élargies aux groupes terroristes internationaux opérant en Afghanistan, en particulier l'EIIL. Nous espérons que ces initiatives de paix insuffleront un nouvel élan aux efforts visant à mettre fin à la guerre fratricide en Afghanistan, à favoriser le dialogue pacifique et à lancer un processus

de réconciliation nationale. Nous exhortons les Taliban à faire une réponse positive.

Nous appuyons les formats en place pour la réconciliation nationale en Afghanistan. Mais nous croyons fermement que le principe d'un partenariat honnête et équitable, tenant compte des intérêts de toutes les parties prenantes régionales, qui est à la base du format de Moscou et du mécanisme du Groupe de contact pour l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, lequel vient d'être réactivé, est parfaitement adapté à la tâche de relancer le processus de négociation. À cet égard, nous prenons note du succès de la tenue à Pékin, le 28 mai, de la deuxième réunion du Groupe de contact, lors de laquelle les participants ont réaffirmé à l'unanimité leur volonté de promouvoir les échanges dans ce cadre, sur la base du protocole définissant les tâches et les modalités prioritaires des travaux du mécanisme.

La date des élections au Parlement, qui seront suivies de l'élection présidentielle, approche en Afghanistan. Nous appuyons leur tenue dans les délais prévus et prenons note du fait que les autorités ont annoncé que la procédure d'inscription sur les listes électorales s'est achevée. Dans ces circonstances, il est plus important que jamais de veiller à ce que les politiques internes soient équilibrées.

On ne saurait tolérer une politisation de la société afghane sur des bases ethniques ni de violations des droits des minorités. Les élections doivent être ouvertes à tous et constituer une puissante force de consolidation qui permettra à l'Afghanistan d'avancer vers une pleine indépendance politique et économique et de se réengager sur la voie du développement durable. Il est évident qu'une large coopération régionale et internationale nous permettra d'atteindre cet objectif. La Russie est prête à y contribuer.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la Turquie.

M. Sinirlioglu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et M. Vladimir Voronkov, Secrétaire général adjoint chargé du Bureau de lutte contre le terrorisme, de leurs exposés très complets, ainsi que l'Ambassadeur Mahmoud Saikal, Représentant permanent de l'Afghanistan, de sa déclaration. Nous remercions

également le Secrétaire général de son rapport complet (S/2018/539).

Relever les défis liés à l'instauration d'une paix, d'une stabilité et d'une sécurité pérennes en Afghanistan demeure une question centrale. Nous nous félicitons du respect du cessez-le-feu temporaire annoncé en Afghanistan pendant l'Eïd al-Fitr. C'est là un événement sans précédent. Les images qui nous sont parvenues de tout l'Afghanistan témoignaient de l'aspiration à la paix du peuple afghan. Le mouvement civique des tentes de la paix constitue une autre illustration de ce souhait de paix de nos frères et sœurs afghans. Nous demandons une fois encore qu'il soit mis fin à la violence. La Turquie demeure prête à contribuer aux efforts de paix et de réconciliation dirigés et pris en main par les Afghans. L'accès à l'éducation des femmes et des filles afghanes est essentiel à la promotion d'une culture de paix en Afghanistan et occupe une place centrale dans l'assistance fournie par la Turquie.

Nous prenons note des conclusions du rapport du Secrétaire général en ce qui concerne les efforts déployés pour assurer l'inclusivité et la crédibilité du processus électoral en Afghanistan. Le bon déroulement des prochaines élections sera essentiel à l'action que nous menons pour aider l'Afghanistan à instaurer la stabilité, la sécurité et la prospérité. Cependant, l'inscription des électeurs dans les provinces demeure faible et inégale, ce qui est préoccupant. Des mesures efficaces devront être prises rapidement pour remédier à cette situation. L'environnement politique fragmenté en Afghanistan est un autre sujet de préoccupation. Nous nous associons à l'appel du Secrétaire général pour demander à tous les acteurs politiques afghans d'agir dans un esprit d'unité et de travailler ensemble pour garantir des élections crédibles et faire avancer le processus de paix.

Le renforcement de la collaboration entre les pays de la région reste d'une importance décisive. C'est pourquoi la Turquie continue de contribuer aux efforts de coopération régionale en faveur de l'Afghanistan. Dans le droit fil de cet appui, nous coprésidons cette année le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie ». À l'occasion de la réunion des hauts responsables du Processus tenue à Istanbul en avril, les pays participants ont souligné la nécessité de passer en revue la mise en œuvre des mesures de confiance.

Nous saluons également l'accord qui a été arrêté concernant le Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité, et espérons que sa mise en œuvre dans les plus brefs délais par les groupes de travail

contribuera au règlement de nombreux défis auxquels se heurtent les deux pays.

On ne saurait trop insister sur l'importance que revêt la consolidation des acquis des 17 dernières années en Afghanistan, qui exigera un appui soutenu de la part de la communauté internationale au Président Ashraf Ghani, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple afghans. Nous félicitons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan de l'action qu'elle mène pour aider le Gouvernement et le peuple afghans à créer un pays stable, pacifique et prospère.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer la détermination de la Turquie à rester aux côtés de nos frères et sœurs afghans dans leur quête d'un avenir meilleur, aussi longtemps que notre aide sera nécessaire.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Biagini (Italie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier de leurs exposés très complets le Représentant spécial du Secrétaire général Tadamichi Yamamoto, le Directeur exécutif Yury Fedotov et le Secrétaire général adjoint Vladimir Voronkov.

L'Italie s'associe à la déclaration que doit faire le représentant de l'Union européenne.

Les événements de ces derniers jours et semaines montrent que les problèmes de sécurité de l'Afghanistan demeurent extrêmement complexes. L'appui de la communauté internationale, par l'intermédiaire de la mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN en Afghanistan, à laquelle l'Italie participe et contribue en tant que nation-cadre, reste donc essentiel. Toutefois, comme de nombreux membres du Conseil l'ont noté dans le débat d'aujourd'hui, nous avons récemment été témoins de certaines évolutions vraiment encourageantes. Nous saluons l'offre de paix courageuse qui a été faite par le Président Ghani en février, ainsi que l'annonce d'un cessez-le-feu unilatéral pour la fin du ramadan et la décision de le prolonger. Pour la première fois depuis 2001, le cessez-le-feu a également été respecté au début par les Taliban. L'importance politique de ces événements est amplifiée par l'unanimité des réactions positives de la population afghane et de la communauté internationale. À cet égard, je voudrais réaffirmer l'appui sans réserve de l'Italie à ces initiatives, qui, nous l'espérons, pourront servir de catalyseur au processus de paix et de réconciliation.

Nous encourageons tous les acteurs et parties prenantes à interpréter ces événements avec la prudence nécessaire sans perdre de vue l'espoir d'un avenir pacifique qu'ils ont suscité. Cette phase exige un sentiment accru de responsabilité de toutes les parties, et, à ce titre, nous exhortons les Taliban à répondre positivement à l'offre de paix du Président Ghani. Nous avons une chance à saisir, attestée par le désir manifeste de paix pérenne que l'on voit chez le peuple afghan. Cette chance peut être mise à profit si tous les acteurs régionaux et internationaux concernés collaborent de manière constructive pour lever les derniers obstacles à la paix. Une coopération concrète entre les pays voisins sur la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogues et les réseaux de la criminalité organisée reste essentielle. Dans ce contexte, nous saluons le dialogue bilatéral entre Kaboul et Islamabad. Une coopération efficace sur les questions d'intérêt commun peut également contribuer à améliorer sensiblement les perspectives de paix.

L'Afghanistan se rapproche d'une longue saison électorale, dont le point culminant sera l'élection présidentielle prévue en 2019. La tenue d'élections législatives et de district libres, régulières, crédibles et ouvertes à tous en octobre de cette année sera une étape cruciale pour les institutions démocratiques de l'Afghanistan, mais aussi pour le peuple afghan qui attend des résultats. Ce sera également une démonstration tangible de l'engagement du Gouvernement en faveur des réformes en amont de la conférence de Genève.

Nous apprécions à leur juste valeur les efforts déployés ces dernières semaines par le Gouvernement afghan et les institutions électorales pour accélérer l'inscription des électeurs. Il est encourageant de constater que près d'un tiers de ceux qui sont inscrits sont des femmes. Dans ce contexte, je tiens à réaffirmer l'importance cruciale de la protection et de la promotion des droits des femmes. Nous encourageons le Gouvernement à poursuivre ses efforts dans ce domaine, étant donné que les gains obtenus jusqu'ici ne peuvent pas être tenus pour acquis, comme en témoignent les données récentes de l'UNICEF sur la baisse de la scolarisation dans le primaire, tout en tenant compte de la situation difficile en matière de sécurité dans de nombreuses régions du pays.

Pour terminer, je voudrais réitérer nos sincères remerciements au Représentant spécial et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour leur rôle important et leur contribution aux efforts déployés

par la communauté internationale pour instaurer la paix, la stabilité et le développement en Afghanistan.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord, pour me faire l'écho des paroles prononcées par mon collègue italien à la fin de son intervention, remercier M. Yamamoto de son travail et de ses exposés très complets. Je souscris pleinement à son évaluation de la question dont nous sommes saisis aujourd'hui. Il peut compter sur l'appui de l'Allemagne. Après avoir écouté les débats de ce matin, j'ai l'impression qu'il existe une convergence de vues. Pour ce qui est de l'évaluation, tout le monde ici semble être d'avis, pour résumer, que le verre est à moitié plein et à moitié vide.

En ce qui concerne le verre à moitié plein, le fait saillant de ces derniers jours et semaines a été l'initiative prise par le Président de l'Afghanistan et le Gouvernement afghan de proposer un cessez-le-feu pendant les célébrations de l'Eïd. Il s'agissait d'un mouvement local, et les images que l'on a vues de ce désir de paix au sein de la population étaient remarquables. Une autre évolution positive est le fait que le Président continue de dire qu'il est prêt à s'engager dans des pourparlers de paix avec les Taliban, sans conditions préalables. Toujours du côté positif, comme beaucoup l'ont souligné, je citerais l'amélioration encourageante de la coopération avec le Pakistan et la conclusion du Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité que nous saluons. Il faut maintenant que le dialogue se poursuive et soit mis en œuvre pour porter ses fruits.

De même, pour ce qui est du verre à moitié plein, le processus d'inscription des électeurs est très encourageant dans certaines régions. Il est encourageant, comme l'a souligné mon collègue italien, qu'un tiers des électeurs inscrits soient des femmes, mais notre objectif doit être 50 %.

Un exemple du verre à moitié vide est l'acharnement impitoyable des Taliban contre le cessez-le-feu. Comme nos collègues américains, nous condamnons ce comportement. Nous estimons que c'est un comportement hautement cynique et brutal de la part des Taliban. Ils doivent reconsidérer leur position, et j'espère que le Gouvernement restera disposé à dialoguer à ce sujet.

Les deux exposés que nous avons entendus ce matin allaient plutôt dans le sens du verre à moitié

vide. M. Fedotov a fourni une description alarmante de la situation concernant la production d'opium. C'est terrible, compte tenu des lourdes conséquences de la production d'opium. M. Voronkov a également donné une explication profondément déprimante des statistiques concernant les attaques terroristes.

Par ailleurs, en ce qui concerne les élections, nous devons veiller à ce que tous les postes au sein de la Commission électorale indépendante soient pourvus, à ce que tout soit fait pour corriger les déséquilibres régionaux en matière d'inscription des électeurs et à ce que les élections se déroulent comme prévu.

Je tiens à souligner, en ce qui concerne le verre à moitié vide, ce que M. Yamamoto a dit au sujet des femmes et de la violence contre les femmes. Plusieurs représentants y ont fait allusion, notamment nos collègues française et britannique. Il faut faire plus à cet égard. J'exhorte le Gouvernement à faire de cette question une de ses principales priorités. Le représentant de l'Afghanistan a affirmé dans sa déclaration qu'ils y travaillaient, mais j'estime qu'il faut faire plus pour garantir la participation des femmes au processus politique et régler le problème de la criminalité. Ce n'est pas convenable, et peut-être que la présidence en charge du prochain débat pourrait inviter d'autres intervenants. Nous avons abordé les questions du terrorisme et de la drogue, donc peut-être que nous pourrions mettre l'accent sur l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ou les enfants et les conflits armés, et le Conseil de sécurité pourrait se pencher sur ces questions.

Ce qu'il faut, évidemment, ce sont le développement économique et des investissements dans le pays. Nous devons créer des emplois pour offrir une option autre que la drogue. Pour que cette approche soit efficace, il existe une solution : la bonne gouvernance. Il est extrêmement important que les dirigeants et le Président afghans et toutes les autres parties concernées travaillent en équipe. Nous devons continuer de renforcer les institutions et bâtir un système judiciaire indépendant. Nous devons également travailler dur pour éliminer la corruption, et nous exhortons une fois de plus le Gouvernement afghan à mettre en œuvre les recommandations formulées dans le récent rapport.

C'est à mon avis ce qu'il convient de faire. Le Gouvernement afghan a une énorme responsabilité. Nous comprenons évidemment qu'il ne peut l'assumer seul, mais j'estime qu'il doit assumer sa part de responsabilité.

L'Allemagne continuera d'appuyer la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et les organismes des Nations Unies qui œuvrent en Afghanistan. Je n'ai pas de statistiques sur les sommes que nous dépensons, mais nous avons depuis le début au moins 1 000 soldats sur place. Nous sommes présents à Mazar-e-Charif, comme de nombreux autres pays. Nous fournissons depuis de nombreuses années un appui économique à hauteur de centaines de millions d'euros – qui sont probablement devenus des milliards –, et nous continuerons de fournir un appui en étroite coopération avec le Gouvernement afghan et nos partenaires internationaux. Lorsque l'Allemagne siègera au Conseil de sécurité l'année prochaine, elle continuera d'accorder une attention particulière à l'Afghanistan.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Bonser (Canada) : Le Canada remercie la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour son travail continu dans ce pays. Nous remercions également le Représentant spécial Yamamoto, le Directeur exécutif Fedotov et le Secrétaire général adjoint Voronkov pour les comptes-rendus captivants qu'ils nous ont livrés.

Aujourd'hui, j'aborderai trois points principaux : l'autonomisation et les droits des femmes et des filles en Afghanistan, les prochaines élections et l'engagement du Canada envers le processus de paix et de réconciliation.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Tout d'abord, le Canada est déterminé à faire avancer l'égalité des sexes et à garantir l'autonomisation des femmes et des filles en Afghanistan. En mai, la Ministre de la condition féminine du Canada, Maryam Monsef, a parlé de notre démarche par vidéo au cinquième Symposium des femmes afghanes. Pour reprendre les mots de la Ministre, l'Afghanistan a fait des progrès considérables en matière d'égalité des sexes. Le Canada apprécie le travail du Gouvernement afghan dans la mise en œuvre sans réserve de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes de 2009.

Il reste encore beaucoup à faire pour permettre la pleine participation des femmes et des filles aux affaires sociales et politiques. Le Canada appuie directement les programmes d'éducation, de soins de santé et de droits de la personne en Afghanistan. Dans tous ces programmes, nous accordons la priorité à la promotion des droits des femmes et des filles. Par exemple, nous avons établi plus de 9 200 écoles communautaires

dans des régions rurales et isolées de l'Afghanistan afin d'accroître l'accès des filles à l'éducation de base. Plus de 80 % des 273 000 élèves de ces écoles sont des filles. En Afghanistan, il est essentiel que les femmes et les filles participent sur un pied d'égalité à tous les processus décisionnels.

Cela m'amène à mon deuxième point : la nécessité d'élections justes et pacifiques. Le Canada appuie la participation significative des femmes en tant que candidates et électrices aux élections en octobre. Cependant, nous sommes très inquiets de la situation de sécurité et de son effet sur la capacité des citoyens à exercer leurs droits démocratiques. Dans de nombreux cas, des incidents de sécurité liés aux élections se produisent dans les écoles et les mosquées utilisées pour l'inscription des électeurs. Cette situation est tout simplement inacceptable.

La crédibilité du processus électoral dépend de la capacité des électeurs et des candidats, quel que soit leur sexe, à participer sans être victimes de violence et de harcèlement. Nous demandons à toutes les parties à ce conflit de respecter le droit des citoyens ordinaires de participer au processus électoral. Le Canada appuie les efforts du Gouvernement afghan et attend avec impatience la tenue d'élections démocratiques, transparentes et pacifiques au cours des prochains mois.

Enfin, il est important de répondre au besoin d'avoir un processus de paix et de réconciliation qui inclut les femmes. En particulier, j'aimerais souligner les efforts déployés par l'Ouzbékistan pour promouvoir la paix dans le cadre de la conférence de Tachkent. Les efforts de paix dirigés par les Afghans et soutenus par l'appui régional profiteront à la stabilité et à la prospérité de tous. Par ailleurs, le Canada applaudit l'annonce courageuse faite par le Président Ghani le 16 juin, à savoir que le Gouvernement afghan entend prolonger le cessez-le-feu. Nous appuyons les appels du Gouvernement afghan aux Taliban pour qu'ils acceptent le cessez-le-feu et se joignent aux pourparlers de paix.

Le Canada appuie les efforts déployés par les Afghans pour rétablir la paix et la stabilité régionale. Nous tenons à féliciter l'Afghanistan et ses partenaires pour leur travail visant à accroître l'égalité entre les sexes, à assurer des élections justes et pacifiques et à promouvoir les initiatives de paix et de réconciliation.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat sur l'Afghanistan à la suite du premier cessez-le-feu déclaré depuis 17 ans. Nous nous sommes félicités de cet événement, et nous avons exprimé l'espoir qu'il mènerait à une paix durable. Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, de son exposé instructif et de ses efforts inlassables à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et je remercie également de leurs exposés M. Yury Fedotov et M. Vladimir Voronkov.

Le Japon se félicite de la mise en œuvre régulière de l'examen stratégique du Secrétaire général, qui a été publié en août de l'année dernière et approuvé par le Conseil dans sa résolution 2405 (2018). Les conclusions éclairantes tirées à l'issue de l'examen stratégique indiquent à la MANUA la voie à suivre pour permettre à l'Afghanistan d'être suffisamment stable à l'avenir, afin qu'il puisse se concentrer sur le renforcement des institutions et les activités de développement. Le Japon se réjouit à la perspective de participer à la prochaine conférence ministérielle sur l'Afghanistan, qui sera organisée conjointement à Genève par le Gouvernement afghan et l'ONU, où nous discuterons de la stratégie à suivre pour permettre à ce pays de parvenir à une paix durable et d'être autonome.

Le Gouvernement japonais se félicite de l'annonce récente faite par le Président Ashraf Ghani au sujet du cessez-le-feu avec les Taliban. La cessation des hostilités, même temporaire, est une mesure favorable à la paix. L'instabilité et les conflits de longue date ont empêché l'Afghanistan de réaliser pleinement son potentiel.

Le Japon, avec les principales parties prenantes, a pris part à la deuxième réunion du Processus de Kaboul et à la conférence de Tachkent, et a exprimé son appui à la proposition faite par le Gouvernement afghan aux Taliban en vue du lancement de pourparlers sans conditions préalables.

En dépit de ces récentes annonces concernant le cessez-le-feu, malheureusement, nous n'avons pas constaté de mesures concrètes en vue de la tenue des pourparlers. La communauté internationale doit continuer d'exhorter les deux parties à proroger le cessez-le-feu dans l'intérêt du peuple afghan et à se mettre d'accord en vue du démarrage d'un processus plus formel.

Les élections au Parlement et aux conseils de district, qui se tiendront le 20 octobre, seront un test

critique pour le Gouvernement afghan. Nous savons que la Commission électorale indépendante poursuit les préparatifs à cet égard, avec l'appui ferme de la MANUA, mais des problèmes administratifs et de sécurité subsistent. La communauté internationale attend les résultats d'élections crédibles et sans exclusive, et nous sommes prêts à apporter notre assistance. Cependant, l'essentiel est que le processus électoral soit dirigé et pris en main par les Afghans. Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, des informations qu'il nous a communiquées aujourd'hui et le prie de nous tenir informés et de faire à la communauté internationale des propositions concrètes sur la façon dont nous pouvons contribuer à la réalisation de l'objectif ultime, à savoir la tenue d'élections sans exclusive.

Le Japon réitère son engagement à accompagner l'Afghanistan sur la voie d'un avenir pacifique, stable et autonome. Le cessez-le-feu a permis de montrer brièvement ce à quoi l'avenir pouvait ressembler. Notre objectif est de réaliser cette vision, et nous devons tout mettre en œuvre pour y parvenir.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Pakistan.

M^{me} Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2018/539) et le Représentant spécial Tadamichi Yamamoto de son exposé édifiant de ce matin.

Selon le rapport du Secrétaire général, l'Afghanistan continue de faire face à de multiples défis sur le plan politique, économique et de la sécurité dans un environnement incertain et dangereux, alors que la situation humanitaire continue de se détériorer. Ce rapport met également en exergue les risques qui pèsent sur les prochaines élections en raison du déclin de la confiance du public dans un paysage politique fragmenté. En dépit de ce tableau sombre, nous avons vu une lueur d'espoir pour la paix dans le pays au cours de ce mois. Un cessez-le-feu de trois jours entre les forces de sécurité afghanes et les Taliban à l'occasion de l'Eïd al-Fitr a permis de marquer une pause sans précédent, dans cette guerre qui fait rage depuis près de 17 ans. Même si le cessez-le-feu n'a duré que quelques jours, il a été un moment d'espoir et de possibilités. L'Eïd al-Fitr a été marquée par des scènes extraordinaires et émouvantes de réconciliation dans certains endroits, entre des personnes qui se sont livrées une guerre sanglante pendant des années. Le respect généralisé

du cessez-le-feu par les Taliban a également démontré que ses dirigeants contrôlent le mouvement et sont suffisamment unis pour négocier un règlement politique.

Un autre aspect important est que le Président Ashraf Ghani et le Secrétaire d'État américain ont indiqué que les forces étrangères pouvaient être un sujet de négociations dans le cadre des pourparlers avec les Taliban. Cela pourrait ouvrir la voie à un véritable dialogue.

Au fil des ans, mon pays n'a cessé de faire valoir qu'un règlement négocié est la seule solution viable pour mettre fin aux décennies de conflits et de souffrances en Afghanistan. Par conséquent, nous saluons l'offre faite par le Président Ashraf Ghani en vue de mener des pourparlers avec les Taliban sans conditions préalables et l'appui des États-Unis à un règlement négocié. Le cessez-le-feu conclu ce mois-ci a démontré que les négociations sont non seulement possibles, mais qu'elles peuvent aussi déboucher sur des résultats positifs. Il faut saisir l'occasion offerte par les derniers événements pour déployer des efforts sérieux et soutenus en vue de promouvoir un règlement politique ainsi qu'une paix et une stabilité durables en Afghanistan.

Même si c'est aux parties impliquées directement dans le conflit afghan qu'il incombe de saisir l'occasion qui se présente actuellement, le Pakistan, pour sa part, continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir à l'appui de tous les efforts en faveur du lancement d'un processus de paix crédible. La participation de mon pays à toutes les instances régionales et internationales sur la paix et la réconciliation en Afghanistan, y compris le format de Moscou, atteste de notre engagement et de notre appui indéfectible à un processus de paix qui rassemble toutes les parties pour qu'elles œuvrent à un règlement politique.

Le Pakistan appuiera tout format qui sera adopté pour la conduite des négociations, qui permettra à toutes les parties concernées directement de dialoguer. Nous estimons que le Groupe de coordination quadrilatérale, composé du Pakistan, de l'Afghanistan, de la Chine et des États-Unis, est toujours un cadre utile pour mener des efforts en faveur d'un règlement négocié. On peut également envisager la création d'un groupe de coordination quadrilatéral+, qui associe tous les voisins de l'Afghanistan au processus.

Une paix négociée et la réconciliation nationale sont particulièrement importantes pour prévenir la menace que la présence de Daech et d'un conglomérat

de terroristes, notamment le Tehrik-e-Taliban Pakistan, le Mouvement islamique du Turkestan oriental, le Mouvement islamique d'Ouzbékistan et d'autres groupes qui ont fait allégeance à Daech, représente pour l'Afghanistan, ses voisins et la communauté mondiale. Il faut agir d'urgence et résolument pour neutraliser ces groupes. Nous ne devons pas laisser ces groupes entraîner l'Afghanistan dans un nouveau tourbillon de violence et d'instabilité, ce qui ne ferait qu'exacerber la menace qui pèse sur la stabilité de la région.

Le Pakistan a apporté toute son assistance sur le plan politique, ainsi qu'au moyen de nos opérations efficaces de lutte contre le terrorisme, pour contribuer à la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan. La sécurité du Pakistan est inextricablement liée à la paix et à la stabilité de l'Afghanistan. Le Pakistan a un intérêt vital à ce que l'Afghanistan soit pacifique, stable, uni et prospère. Nous sommes prêts à aider l'Afghanistan à relever les multiples défis auxquels il est confronté. Dans cet esprit, le Pakistan travaille en collaboration avec le Gouvernement afghan de façon globale et exhaustive dans les domaines politique, économique et militaire. Nos dirigeants politiques et militaires ont effectué plusieurs visites de haut niveau ces derniers mois. Ces échanges ont contribué à créer un climat de confiance et à donner une impulsion constructive à nos relations bilatérales.

Le Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité, qui a été mis au point récemment, servira de cadre structuré pour les échanges entre nos deux pays. Ses cinq groupes de travail sur les questions politiques, économiques, de réfugiés, militaires et de renseignement permettront à nos deux pays de mener un dialogue soutenu. Pour renforcer la coopération en matière de défense, le Pakistan a offert son appui, notamment pour équiper les forces de défense et de sécurité nationales afghanes, dispenser une formation gratuite au Pakistan, ainsi que pour fournir un financement et son appui en vue de la construction de l'infrastructure de gestion des frontières. Pour mon pays, la gestion des frontières demeure la priorité absolue, et nous travaillons en collaboration avec le Gouvernement afghan en vue de l'adoption de modalités de déploiement d'officiers de liaison militaires de part et d'autre de la frontière pour coordonner les efforts de lutte contre le terrorisme et compléter l'action menée contre les groupes terroristes de notre côté de la frontière. Nous devons sécuriser notre frontière pour faire obstacle aux mouvements transfrontaliers de militants et de terroristes. Cela exige une vigilance constante, une

gestion efficace et des communications en temps réel. Il ne faut pas laisser les terroristes provoquer des affrontements entre nos forces de sécurité à la frontière.

Plus tôt cette année, les oulémas – autrement dit nos chefs religieux au Pakistan – ont publié un décret religieux, ou *fatwa*, intitulé « Message de paix du Pakistan », qui dénonçait catégoriquement le terrorisme et les attentats-suicides à la bombe partout dans le monde. Les dirigeants religieux de mon pays ont également participé à la conférence des oulémas qui s'est tenue le mois dernier en Indonésie, et nous participerons à la conférence des oulémas de l'Organisation de la coopération islamique, le mois prochain.

En conclusion, je tiens à rappeler que depuis longtemps la communauté internationale considère de manière unanime qu'on ne parviendra à la paix durable que par la fin négociée de cette guerre interminable. Les près de 17 années de guerre menées par les armées les plus puissantes du monde n'ont abouti à aucune solution militaire. Le chemin qui mène à la paix en Afghanistan est ardu, mais il n'est pas infranchissable. Pour commencer, toutes les parties concernées doivent s'engager en faveur d'une solution négociée au conflit, qui est la meilleure chance de mettre fin aux souffrances du peuple afghan et de rétablir la paix en Afghanistan et la stabilité dans la région. Nous espérons que la recherche de la paix par le dialogue sera la priorité absolue du Gouvernement afghan, des Taliban, des forces de la coalition, des voisins de l'Afghanistan et de la communauté internationale.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Van Den Akker (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses 28 États membres. L'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie se rallient à la présente déclaration.

Tout d'abord, je voudrais remercier le Secrétaire général pour son rapport détaillé (S/2018/539) et pour l'examen stratégique. Nous remercions également le Représentant spécial Yamamoto; M. Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; et le Secrétaire général adjoint Voronkov de leurs exposés respectifs.

Comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, l'Union européenne est pleinement consciente du rôle crucial joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et tous les organismes compétents des Nations Unies pour aider le peuple afghan, encourager la paix et la réconciliation, surveiller et promouvoir les droits de l'homme et coordonner l'assistance de la communauté internationale. L'Union européenne souhaite entretenir des relations aussi étroites que possible avec la MANUA, dans un esprit de transparence et de coopération ouverte sur le terrain et au sein des groupements internationaux, dans l'intérêt suprême de l'Afghanistan.

L'Union européenne appuie l'offre de paix faite par le Président Ghani aux Taliban durant la réunion du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité, tenue en février. Les récents cessez-le-feu historiques entre le Gouvernement afghan et les Taliban pendant l'Eïd al-Fitr ont apporté à la population afghane un répit ô combien nécessaire après ces trop longues années de conflit. La population a accueilli avec le plus grand enthousiasme cette initiative. Les rassemblements qui ont vu des Afghans de tous horizons – représentants du Gouvernement, soldats, membres des Taliban – échanger des salutations et assister aux prières ensemble pendant l'Eïd al-Fitr ont donné un aperçu de ce à quoi pourrait ressembler la paix en Afghanistan. L'Union européenne félicite les deux parties d'avoir honoré leurs engagements. La décision du Président Ghani de prolonger de 10 jours le cessez-le-feu est une autre mesure courageuse en vue d'ouvrir la voie à des négociations de paix, et nous appelons les Taliban à l'imiter.

Une paix véritable et durable en Afghanistan passe impérativement par un dialogue et un engagement continus et sans exclusive, et l'Union européenne est disposée à soutenir un tel processus. Dans cette optique, l'Union européenne appuie le Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité. À la conférence de Tachkent sur la paix, la sécurité et le développement régional, qui s'est tenue le 28 mars, la Haute Représentante de l'Union européenne, M^{me} Mogherini, a offert le soutien de l'Union européenne aux négociations de paix et une aide accrue de l'Union en faveur de l'autonomisation des femmes, du développement économique régional et de la réinsertion des réfugiés et des ex-combattants. L'Union européenne réaffirme qu'il importe que le Gouvernement afghan et les Taliban avancent vers un règlement politique, qui doit être dirigé et pris en main

par les Afghans. C'est pourquoi, le Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité devrait être le principal forum et véhicule international pour soutenir de tels pourparlers. Les acteurs régionaux ont un rôle important à jouer pour faciliter le processus.

La prochaine conférence ministérielle sur l'Afghanistan, qui se tiendra fin novembre à Genève, sera une occasion importante de mettre en évidence les liens entre un futur processus de réconciliation et les défis politiques, économiques et sociaux plus larges. La conférence fera également le point sur la mise en œuvre du train de réformes en faveur duquel le Gouvernement afghan s'est engagé à la conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, en octobre 2016.

Nous appuyons les efforts de la mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN pour continuer de fournir une formation, des conseils et une assistance aux forces et institutions de sécurité afghanes.

Le respect des droits de l'homme et la tenue d'élections démocratiques restent au centre du dialogue que l'Union européenne entretient avec les autorités afghanes et des actions qu'elle mène dans le pays. Les droits de l'homme font partie intégrante du dialogue structuré mis en place entre l'Union européenne et l'Afghanistan dans le cadre de l'accord de coopération en matière de partenariat et de développement. Dans ce contexte, la première réunion du groupe de travail spécial sur les droits de l'homme, la bonne gouvernance et les migrations s'est tenue le 5 mai à Kaboul, et a été l'occasion d'une discussion franche et ouverte sur un large éventail de sujets portant sur les droits de l'homme et la bonne gouvernance. Les échanges ont confirmé que l'Afghanistan disposait d'une législation solide dans divers domaines ou était sur le point d'adopter de telles lois dans un proche avenir. Ce qui manque encore, toutefois, c'est une application efficace. Des améliorations sont clairement possibles dans de nombreux domaines. Au cours de notre dialogue, nous avons recensé un certain nombre de mesures à prendre pour aller de l'avant. Il est particulièrement important de prendre des mesures concrètes pour lutter contre la corruption, et de démontrer ainsi une volonté politique réelle de s'attaquer au problème. De même, les efforts pour protéger et étendre les droits des filles et des femmes et renforcer leur autonomisation doivent se poursuivre.

L'application de la peine de mort demeure une grande préoccupation pour nous, et l'Union européenne a souligné son opposition de principe à toute forme de peine capitale. Elle a renouvelé son appel à l'abolition

pure et simple, à terme, de la peine de mort, et a demandé en guise de premier pas la mise en place d'un moratoire immédiat. D'un autre côté, le fait que le nouveau Code pénal afghan limite sensiblement le nombre de crimes auxquels la peine de mort peut s'appliquer est un élément positif.

Les prochaines élections parlementaires et élections des conseils de district, en octobre, revêtent une importance primordiale pour la stabilité de l'Afghanistan. Il est impératif qu'elles se déroulent selon le calendrier prévu et de façon régulière, transparente et inclusive, afin de garantir la crédibilité des réformes gouvernementales qui seront présentées à la conférence ministérielle de Genève. L'Union européenne constate avec une certaine inquiétude que des mesures doivent encore être prises pour remédier aux retards dans la préparation des élections et qu'il y a un manque d'information du public dans les provinces ainsi que des retards dans la mise en place d'institutions électorales pleinement fonctionnelles. Il faut sans attendre tout mettre en œuvre pour résoudre ces difficultés et permettre la tenue des élections à la date annoncée. Le succès de l'organisation des élections constituera un prélude important à l'élection présidentielle de l'année prochaine et peut fournir une base solide à partir de laquelle entamer les préparatifs de cet événement. L'Union européenne et ses États membres restent déterminés à soutenir le processus électoral afghan, et l'Union européenne s'est engagée à verser 15,5 millions d'euros à l'appui des élections législatives et de district, aux côtés d'autres membres de la communauté internationale et sous la coordination de la MANUA.

L'Union européenne et l'Afghanistan poursuivent leur dialogue global sur les migrations. Le dernier débat sur l'Action conjointe pour le futur sur les questions migratoires Union européenne-Afghanistan a eu lieu le 6 mai, et l'Afghanistan a réaffirmé à cette occasion son attachement à la mise en œuvre de ce plan d'action et souligné l'importance que les retours s'effectuent dans la dignité, la sécurité et l'ordre, avec une attention particulière accordée aux groupes vulnérables. C'est un point sur lequel l'Union européenne et ses États membres sont d'accord, et nous avons une nouvelle fois indiqué que cette action conjointe devait se poursuivre et être mise en œuvre dans un esprit de partenariat, en tenant compte des sensibilités de chaque partie.

Dans le même temps, l'Union européenne continue d'accorder une grande importance à la dimension régionale des migrations, qu'elle aborde dans

le cadre d'un dialogue politique, ainsi qu'au moyen d'une assistance financière. L'Union européenne s'est engagée de manière forte en vue de régler les grands défis que sont les migrations irrégulières et les déplacements forcés en Afghanistan, ainsi que dans la région, et d'œuvrer à la recherche d'une solution régionale globale, tout en se concentrant sur les causes profondes des migrations et en permettant une réintégration durable des ressortissants afghans rapatriés dans le pays. À cette fin, l'UE a poursuivi la mise en œuvre des deux programmes régionaux ciblant les migrations et les déplacements régionaux en Asie.

Du 1^{er} janvier au 31 mars, la MANUA a enregistré 2258 victimes civiles en Afghanistan, ce qui témoigne d'un nombre de victimes tout aussi élevé par rapport aux trois premiers mois de 2016 et 2017. La persistance de niveaux de violence élevés et l'impact correspondant sur les civils demeurent extrêmement préoccupants pour l'UE. Il est très inquiétant que la proportion de femmes et d'enfants tués et blessés reste élevée. Nous appelons toutes les parties à protéger la population civile, en particulier les femmes et les enfants. La violence liée aux conflits détruit également les moyens de subsistance, les maisons et les biens, déplace les familles et limite l'accès à l'éducation, à la santé et à d'autres services. Nous devons continuer à protéger le rôle vital des organismes humanitaires et respecter leur impartialité et l'espace humanitaire pour répondre aux besoins les plus urgents des plus vulnérables.

En conclusion, il importe que la communauté internationale reste fermement déterminée à soutenir l'Afghanistan dans sa quête de paix, de sécurité et de stabilité à long terme. L'UE espère que les récentes initiatives du Président Ghani et du Gouvernement afghan conduiront à la mise en place d'un véritable processus de paix. L'UE continue de considérer la MANUA comme un partenaire essentiel pour parvenir à une paix durable en Afghanistan. La MANUA a un rôle inestimable à jouer pour assurer le soutien international le plus large possible en faveur d'un processus dirigé et contrôlé par les Afghans. L'UE continuera à soutenir ces efforts avec tous les moyens à sa disposition.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Australie.

M^{me} Bird (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie saisit cette occasion pour féliciter le Gouvernement afghan de la décision prise le 16 juin par le Président Ghani de prolonger le cessez-le-feu unilatéral pour le reste du mois sacré du ramadan et pour

l'Eïd al-Fitr. Le peuple afghan a massivement soutenu la cessation des hostilités, et le cessez-le-feu a donné l'espoir qu'une paix durable est possible.

L'Australie s'est également félicitée de l'invitation lancée par le Président Ghani aux Taliban lors de la réunion du 28 février du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité pour engager des négociations sans conditions préalables et sans menace de violence. L'offre du Président Ghani et le cessez-le-feu de juin sont des mesures audacieuses qui reflètent les aspirations du peuple afghan. L'Australie souligne sa déception devant le fait que les Taliban ont jusqu'à présent choisi de ne pas répondre à l'idée audacieuse du président Ghani.

Nous regrettons vivement la poursuite de la violence décrite dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/539) et le rôle des Taliban et d'autres groupes insurgés dans une série d'attaques odieuses et lâches visant la population civile afghane. Nous condamnons les attaques brutales des groupes insurgés et les actions de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et des groupes inspirés par l'EIL, Al-Qaida, ses affiliés et d'autres groupes terroristes en Afghanistan. De concert avec nos alliés et partenaires de la mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN, l'Australie demeure déterminée à soutenir les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes afin de relever les défis présentés par ces groupes.

Tout au long des années de conflit, le peuple afghan a démontré son engagement inébranlable à bâtir une société meilleure dans laquelle la voix de tous ses membres peut être entendue. Les élections législatives, désormais prévues pour octobre, constitueront une autre étape importante dans ce processus. Nous sommes encouragés par le fait que, malgré la violence et l'intimidation, le nombre d'inscriptions sur les listes électorales a augmenté. La tenue d'élections législatives en octobre sera cruciale pour la crédibilité politique. Nous encourageons le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts en vue de la tenue d'élections sans exclusive, et nous nous félicitons de l'engagement de l'ONU à appuyer ces élections.

Nous attendons également avec intérêt de poursuivre les discussions sur les plans du Gouvernement afghan en vue de la prochaine conférence ministérielle qui se tiendra en novembre à Genève afin de faire progresser la prospérité économique et sociale de l'Afghanistan.

En plus de ses nombreux autres défis, nous constatons que l'Afghanistan est confronté à une crise, une sécheresse imminente qui pourrait toucher les deux tiers du pays. On estime que 1,4 million de personnes auront probablement besoin d'une aide alimentaire et nutritionnelle d'urgence. L'Australie continuera d'aider à relever ce défi.

Les efforts internationaux en Afghanistan sont soutenus par une forte présence des Nations Unies. L'Australie apprécie le rôle que joue la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, dirigée avec compétence par le Représentant spécial, M. Yamamoto, dans l'orientation et la coordination de l'appui international en Afghanistan.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Khoshroo (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence russe du Conseil de sécurité d'avoir organisé la présente séance, l'Ambassadeur Saikal de l'Afghanistan pour sa déclaration et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Yamamoto, pour la présentation de son rapport (S/2018/539).

Malheureusement, comme l'indique le rapport, la sécurité demeure le principal défi de l'Afghanistan. L'amélioration de sa sécurité est l'une des principales exigences pour la stabilité et le développement socio-économique à long terme. Pour relever ce défi, le Gouvernement d'unité nationale afghan a besoin de l'appui solide et soutenu de la communauté internationale. C'est de la plus haute importance si nous voulons établir une paix et une stabilité durables dans cette partie du monde.

En tant que pays voisin, l'Iran a toujours soutenu et promu la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan, ainsi que son développement socio-économique, qui sont tous étroitement liés. Notre appui au Gouvernement d'unité nationale afghan est indéfectible. Nous accueillons avec satisfaction tout progrès sur la voie d'un processus de paix maîtrisé et dirigé par les Afghans, conduisant à une paix durable et globale. C'est dans ce contexte que l'Iran salue et participe au Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité et à d'autres processus similaires afin d'aider à instaurer la paix et la sécurité en Afghanistan.

L'Iran s'est félicité du récent cessez-le-feu temporaire annoncé entre le Gouvernement et les Taliban, ainsi que des efforts déployés de bonne foi par le Gouvernement pour assurer sa poursuite. Nous nous félicitons également de l'évolution positive récente des relations entre nos deux voisins, l'Afghanistan et le Pakistan. Nous espérons qu'elles se poursuivront et que les relations seront encore renforcées.

Le terrorisme et l'extrémisme ne constituent pas seulement une menace pour l'Afghanistan et les pays voisins, mais aussi pour la paix et la sécurité régionales et internationales. La plus haute priorité doit être accordée à la lutte contre le terrorisme. Dans le même ordre d'idées, l'appui aux mesures antiterroristes de l'Afghanistan fait progresser la paix et la sécurité régionales et internationales. À cet égard, nous pensons qu'il ne faut pas sous-estimer la menace croissante de Daech et de ses affiliés en Afghanistan.

À l'approche des élections en Afghanistan et compte tenu de l'effet que leur succès pourrait avoir sur le renforcement des institutions politiques et de l'unité nationale dans le pays, l'amélioration des conditions de sécurité devient plus pertinente et essentielle.

L'Iran attache également une grande importance à la promotion de la coopération régionale à l'appui de la paix, de la stabilité et du développement en Afghanistan. Nous nous félicitons de la poursuite des travaux des comités mixtes chargés de formuler un accord-cadre global pour la coopération bilatérale. Nous espérons que cela mènera bientôt à la conclusion d'un accord, assurant une coopération soutenue et croissante entre les deux pays. Les efforts en cours dans le port de Chabahar auront un impact significatif sur la promotion du commerce et de la coopération économique avec l'Afghanistan. Toute tentative de perturber ce projet vital fera le jeu de ceux qui ne veulent pas de paix et de progrès pour le peuple afghan. Nous avons besoin d'un soutien international inconditionnel pour de tels projets novateurs.

Nous croyons qu'une attention particulière doit être accordée à la lutte contre les sources interdépendantes d'insécurité et d'instabilité en Afghanistan, en particulier la production et le commerce de stupéfiants en tant que principale source de revenus des terroristes, des extrémistes et des groupes armés illégaux. En conséquence, la communauté internationale doit appuyer les projets et activités internationaux et régionaux pertinents, en particulier les initiatives

tripartites de l'Afghanistan, de l'Iran et du Pakistan, pour lutter contre la menace des stupéfiants.

Nous continuons d'appuyer le travail dévoué de la MANUA et des organismes des Nations Unies pour ce qui est de fournir une aide à la reconstruction de l'Afghanistan. Une prise en main soutenue et des partenariats avec le Gouvernement afghan sont nécessaires pour exploiter au mieux le potentiel de la MANUA et du système des Nations Unies afin de fournir les services nécessaires dans les domaines prioritaires, comme l'a demandé le Gouvernement.

Comme toujours, je voudrais conclure ma déclaration en exprimant la solidarité de l'Iran avec le peuple afghan frère et en l'assurant de notre plein appui dans sa tâche fort ardue consistant à instaurer la paix et la prospérité dans son pays.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Akbaruddin (Inde) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance fort opportune consacrée à la situation en Afghanistan.

La communauté internationale n'a pas détourné son attention de l'Afghanistan depuis le début de l'année. Le Conseil de sécurité s'est rendu en Afghanistan en janvier. Un débat ministériel sur l'Afghanistan et sur la connectivité régionale a été organisé par le Kazakhstan au Conseil de sécurité (voir S/PV.8162). Plusieurs conférences internationales et régionales ont eu lieu pour traiter certains aspects de la question. Par conséquent, nous espérons que ce débat continuera de refléter l'engagement sans faille de la communauté internationale envers l'Afghanistan. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, de nous avoir fait part de ses réflexions, M. Fedotov de nous avoir fait part de son point de vue sur les drogues et les crimes, et M. Voronkov d'avoir souligné les dimensions de la lutte contre le terrorisme. Nous exprimons également notre sincère gratitude à l'Ambassadeur Mahmoud Saikal, qui a présenté les difficultés auxquelles l'Afghanistan est confronté.

Il ressort clairement de ces exposés que si nous voulons que la situation en Afghanistan s'améliore, les lueurs d'espoir que nous discernons doivent se transformer en un réel processus. Malheureusement, le bilan des progrès portant sur les points qui suscitent des inquiétudes fondamentales est sombre, qu'il s'agisse des souffrances des citoyens afghans ordinaires, de l'orgie

insensée de meurtres odieux commis par des terroristes ou du déplacement de personnes lasses des conflits. Ces aspects nous font réfléchir, car ils nous rappellent les dures réalités que des millions de personnes en Afghanistan vivent au quotidien.

Malgré l'offre de paix très appréciée qui avait été faite par le Gouvernement afghan, l'offensive des Taliban a emporté de nombreuses vies. Ces offensives ne peuvent être planifiées et lancées si leurs auteurs ne jouissent pas d'un asile sûr dans le voisinage de l'Afghanistan. Les personnes qui soutiennent les terroristes qui visent l'Afghanistan n'ont pas été découragées. Malgré les efforts déployés par la communauté internationale, certains offrent encore des sanctuaires pour appuyer les sombres programmes d'organisations terroristes, telles que les Taliban, le Réseau Haqqani, l'État islamique d'Iraq et du Levant, Al-Qaida, Lashkar-e-Tayyiba et Jaish e Mohammed.

Ces mêmes sanctuaires qui ont abrité le mollah Omar ont également abrité Oussama ben Laden. Au cas où nous l'aurions oublié, le problème du terrorisme en Afghanistan n'est pas un problème local. Nous n'avons pas besoin d'une nouvelle catastrophe pour nous rappeler que l'Afghanistan a besoin d'un appui international solide et constant pour éliminer le fléau du terrorisme, qui menace la paix et la sécurité mondiales. La présentation de M. Fedotov montrant l'implication des Taliban dans quasiment tous les aspects du commerce d'opium laisse penser qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème politique ou de terrorisme, mais également d'un problème de criminalité organisée. Par conséquent, le Conseil de sécurité doit s'appuyer sur la référence que la résolution 2405 (2018) fait aux liens entre l'extrémisme, le terrorisme, la production de drogue et l'exploitation illégale des ressources naturelles de l'Afghanistan. Il est temps que le Conseil envisage des options pour mieux utiliser l'éventail d'outils dont il dispose afin de s'attaquer à ces réseaux transnationaux de trafic de drogue, de terrorisme et de criminalité.

Pour sa part, l'Inde est consciente de la résilience du peuple ami d'Afghanistan. En se fondant sur le souhait de l'Afghanistan d'avoir une connectivité solide, fiable et permanente, et pour améliorer les relations commerciales et les investissements avec les importants marchés de la région et d'ailleurs, l'Inde a adapté son appui en tant que partenaire de développement de l'Afghanistan afin de répondre à ces exigences. Ces derniers mois, la connectivité a connu des évolutions importantes. Le port de Chabahar en Iran a été inauguré

en décembre 2017. L'Inde a fourni à l'Afghanistan une aide représentant 170 000 tonnes de blé, qui a récemment transité par Chabahar, ce qui souligne les avantages d'une connectivité améliorée. Le corridor de fret aérien entre l'Inde et l'Afghanistan, établi l'année passée, a pris de l'ampleur au cours de la première année de son activité. Des vols de fret relient désormais Kaboul, Kandahar, New Delhi et Mumbai. À ce jour, ces vols ont transporté vers l'Inde plus de 2 000 tonnes de produits d'exportation de l'Afghanistan d'une valeur de plusieurs dizaines de millions de dollars. Forts de ces résultats, nous avons l'intention d'étendre le corridor de fret aérien à de nombreuses autres villes en Afghanistan et en Inde.

Voyant le ballon de football qui est devant vous et constatant l'importance que vous avez accordée au pouvoir du sport, Monsieur le Président, j'estime qu'il importe de mentionner le rôle des sportifs d'Afghanistan. Le poète mystique et soufiste persan Rûmi a dit un jour que là où il y a la ruine il y a de l'espoir pour un trésor. Cela semble être le cas pour les sportifs d'Afghanistan. Ils ont effacé les souvenirs d'une époque où le sport était explicitement banni par les Talibans en Afghanistan. L'équipe nationale d'Afghanistan est la nouvelle icône des terrains de cricket dans le monde. Il y a quelques mois, l'Afghanistan s'est qualifié pour la prochaine Coupe du monde de cricket. Il a fait sa première incursion ce mois-ci en tant que pays s'essayant au cricket, garantissant sa présence parmi les meilleures nations mondiales pratiquant le cricket. Tout en utilisant les terrains de cricket d'Inde comme bases, les joueurs de cricket afghans ont prospéré. Toutefois, nous attendons avec impatience le jour où nous aussi, nous pourrons jouer au cricket avec eux sur leur territoire.

Nous saluons les efforts déployés par nos amis d'Asie centrale pour aider l'Afghanistan dans les moments les plus difficiles. Les efforts de l'Ouzbékistan pour organiser la récente Conférence de Tachkent sur l'Afghanistan et les efforts que le Kazakhstan déploie sans relâche pour travailler sur des questions liées à l'Afghanistan au Conseil de sécurité sont de fait considérables et essentiels pour nos efforts collectifs dans la région. Nous travaillerons avec toutes les personnes dans la région qui croient également que les intérêts des Afghans sont d'une importance capitale pour apporter une solution durable à la situation sécuritaire au moyen d'un processus dirigé et contrôlé par les Afghans.

Ces efforts et ceux des partenaires extérieurs à notre région contribuent tous à l'esprit indomptable avec lequel le peuple ami d'Afghanistan est en train de

construire son pays, malgré les difficultés auxquelles il est confronté. Le Conseil doit lui aussi contribuer constamment à cette noble cause.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Belgique.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : La Belgique s'associe naturellement à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne.

Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial Yamamoto non seulement pour son exposé, mais aussi pour ses efforts inlassables en faveur d'une paix durable en Afghanistan.

Lors du dernier débat sur l'Afghanistan au Conseil (voir S/PV.8199), la Belgique a accueilli et soutenu l'offre de paix historique faite par le Président Ghani et son gouvernement d'unité nationale. Cette offre a été appuyée par les pays de la région ainsi que par la communauté internationale, y compris lors de la Conférence de Tachkent, le 27 mars dernier. Malgré le lancement annuel de l'offensive du printemps par les Talibans, l'offre a trouvé une résonance profonde à travers le pays dans un mouvement populaire pour la paix et la réconciliation. Une autre contribution essentielle à la paix a été apportée le 14 mai dernier avec l'accord entre l'Afghanistan et le Pakistan sur le Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité.

La Belgique note avec satisfaction l'annonce de la tenue d'élections au Parlement et d'élections aux conseils de district le 20 octobre 2018. Il est important que cette date soit maintenue. La Belgique note les efforts considérables du Gouvernement ainsi que le courage de la population de s'inscrire à ces élections. Il est également essentiel que les femmes puissent avoir l'occasion de participer aux élections, à la fois comme électrices et comme candidates. Le processus menant aux élections doit être inclusif, transparent et crédible.

Il est aussi très important de souligner la continuation des réformes nécessaires en Afghanistan, tel que décrit dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/539). La Belgique salue le renforcement de l'efficacité de la loi contre la violence contre les femmes, et encourage le Gouvernement Afghan à redoubler les efforts dans la lutte contre l'impunité. Dans ce cadre, la mise en œuvre du cadre juridique existant est clef : la loi sur la lutte contre le harcèlement des femmes et des enfants, qui a été publiée le 31 décembre 2017, constitue un pas en avant pour améliorer les procédures

de plaintes et clarifier ce qui constitue du harcèlement dans les espaces publics.

Depuis le début de l'année, la Belgique travaille aux côtés de l'Afghanistan au Conseil des droits de l'homme. Nous saluons l'accession de l'Afghanistan au Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, un signal fort de son engagement en faveur des droits de l'homme. Et, en cette Journée internationale de soutien aux victimes de torture, ce fait me semble digne d'être souligné. Et nous saluons aussi l'offre de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) d'assister le Gouvernement pour l'opérationnalisation concrète des engagements contenus dans le Protocole.

Enfin, la Belgique déplore la hausse du recrutement et de l'utilisation des enfants par les parties au conflit, et soutient l'appel du Secrétaire général à toutes les parties d'arrêter immédiatement ces violations graves. Ces violations ne peuvent pas rester impunies. Nous demandons au Gouvernement de traduire les coupables en justice, et de voir comment les mécanismes de renvoi et de réhabilitation peuvent être renforcés.

Les attaques contre les écoles et les centres médicaux se poursuivent. Nous remercions la MANUA pour le suivi attentif de ces graves violations du droit international humanitaire. Ces attaques nous rappellent que les efforts de toutes les parties concernées visant à mettre en œuvre la résolution 2286 (2016) sur les conflits et les soins de santé doivent être intensifiés.

En conclusion, la Belgique salue le Président Ghani et son gouvernement pour leur engagement inlassable en faveur de la paix, et ce malgré les multiples défis. La balle est plus que jamais dans le camp des Taliban.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ouzbékistan.

M. Ibragimov (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat trimestriel d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan. Je voudrais aussi remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Yamamoto, le Secrétaire général adjoint, M. Voronkov, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, de leurs exposés riches d'informations.

Il est clair que les perspectives de développement durable en Asie centrale sont étroitement liées à l'instauration d'une paix durable en Afghanistan. C'est

pourquoi l'Ouzbékistan poursuit ses efforts visant à contribuer à la stabilisation de la situation en Afghanistan et à son développement social et économique, conformément aux accords conclus à la Conférence internationale sur l'Afghanistan qui a eu lieu à Tachkent le 27 mars. La rencontre, organisée à l'initiative conjointe des dirigeants ouzbeks et afghans, a réuni de hauts représentants de 21 États et organisations internationales majeures, comme l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne, l'OTAN et l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et des membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, ainsi que des pays voisins de l'Afghanistan et des principaux pays de la région qui aident activement au relèvement économique de la République islamique d'Afghanistan, étaient présents au forum de Tachkent. La Déclaration de Tachkent a été adoptée à l'issue de la conférence. Je voudrais mettre en lumière certains points clefs.

Premièrement, la Déclaration indique qu'il existe une position unifiée aux niveaux régional et mondial sur la nécessité de lancer rapidement des négociations directes entre le Gouvernement afghan et le Mouvement islamique des Taliban sans conditions préalables.

Deuxièmement, elle définit les obligations auxquelles les parties en présence doivent souscrire dans le cadre du processus de paix. En particulier, le document appelle le Gouvernement de Kaboul à garantir l'intégration de l'opposition armée dans la vie politique afghane et à la reconnaître comme force politique légitime. De son côté, le mouvement des Taliban doit reconnaître sa responsabilité dans le maintien de la paix et de la stabilité dans le pays, renoncer à la violence, se dissocier des groupes terroristes internationaux et respecter l'égalité des droits de tous les Afghans, conformément aux principales dispositions de la Constitution.

Troisièmement, la nécessité d'appuyer pleinement le Gouvernement afghan dans sa lutte contre le terrorisme et contre la production et le trafic de stupéfiants, ainsi que de l'aider à prendre des mesures résolues contre toutes les formes et manifestations du terrorisme, sans distinction aucune, a été soulignée par tous les participants.

Quatrièmement, tous les pays ont indiqué qu'ils respectaient la souveraineté de l'Afghanistan et qu'ils se conformaient au principe de non-ingérence dans ses affaires intérieures.

Cinquièmement, la déclaration contient aussi un paragraphe distinct consacré à la coopération économique

régionale. En particulier, tous les participants ont souligné que c'est en promouvant les relations économiques avec Kaboul que les pays de la région contribueront à garantir la stabilité et le développement durable en Afghanistan.

Se basant sur la Déclaration, l'Ouzbékistan est en train de prendre ses propres mesures. Le Président de l'Ouzbékistan a proposé de concevoir et de mener une action aux niveaux intra-afghan, régional et mondial en mettant au point un programme global relatif à la paix en Afghanistan. Au niveau intra-afghan, il est nécessaire de veiller à l'ouverture, rapidement et sans conditions préalables, d'un dialogue direct entre le Gouvernement central et les principales forces de l'opposition armée, d'abord et surtout le mouvement des Taliban. L'Ouzbékistan est prêt à fournir sur son territoire une plateforme pour des pourparlers directs entre le Gouvernement afghan et les Taliban, à n'importe quel stade de leur développement. Dans ce contexte, la partie ouzbèke a tenu une série de réunions consultatives et de négociations avec le Gouvernement afghan et des représentants des États-Unis, de la Chine, de la Russie, des États membres du Groupe de contact international, des États de la région eurasiennne, de l'Asie du Sud, du Moyen-Orient et du Proche-Orient.

Dans le même temps, elle a établi des contacts et tenu des réunions de travail avec des représentants de haut rang du mouvement des Taliban, au cours desquelles les perspectives de dialogue et d'échanges aux fins d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan et du développement économique ont été discutées de manière à matérialiser la position unifiée des participants de la conférence de Tachkent. Sur cette base, l'Ouzbékistan se félicite de l'annonce mutuelle d'un cessez-le-feu entre le Gouvernement afghan et le mouvement des Taliban à l'occasion de la célébration de l'Eïd al-Fitr. La partie ouzbèke se félicite également de l'annonce par le Président afghan, Ashraf Ghani, de la prolongation du cessez-le-feu.

Au niveau régional, il importe de veiller à ce que se dégage un consensus régional solide, essentiellement avec l'appui des acteurs régionaux clés, notamment les États d'Asie centrale. Cela revêt une importance cruciale, étant donné que le règlement d'un certain nombre de questions clés relatives au développement économique et à la sécurité et la stabilité en Afghanistan dépend dans une large mesure des pays voisins, ainsi que de leur bonne volonté, de leur détermination et de leur disposition à faciliter activement la réconciliation nationale et à mettre fin à la violence en Afghanistan. Les actions menées par tous les pays voisins et les partenaires ne devraient pas se substituer l'une à l'autre, mais plutôt se compléter. Il importe de concevoir et

de mettre en oeuvre des mesures concertées, des approches et des mécanismes pratiques pour résoudre le problème.

Au niveau mondial, il importe que les principales puissances mondiales et les organisations donatrices fournissent un appui politique au processus de paix et une aide financière au redressement socio-économique de l'Afghanistan. L'Ouzbékistan contribue pour sa part au processus par le développement du commerce et la mise en oeuvre de divers projets. Résultat : le volume des échanges a augmenté de 15% en 2017, soit un montant total d'environ 600 millions de dollars. Dans un avenir proche, nous comptons augmenter considérablement ce chiffre et le porter à 1,5 milliard de dollars. L'Ouzbékistan a aussi lancé un certain nombre de projets infrastructurels mixtes, notamment le nouveau projet de ligne de chemin de fer Mazar-e-Charif-Herat, un projet de construction d'une ligne électrique de 500 kilowatts Sourkhan-Puli-Khumri, et la formation de personnels afghans qualifiés. Un centre éducatif pour la formation des citoyens afghans est en activité depuis janvier dernier dans la ville frontière ouzbèke de Termez. Afin de développer la coopération dans le domaine de l'éducation, le Président de l'Ouzbékistan a proposé de créer un fonds international spécial destiné à financer l'éducation en Afghanistan. Le principal objectif de ce fonds est d'aider les Afghans à former le personnel national dans les professions recherchées, tout en offrant des bourses et des subventions aux étudiants doués et aux jeunes scientifiques.

En Ouzbékistan, nous sommes fermement convaincus qu'en fin de compte, la paix sur le sol afghan ouvrira des perspectives nouvelles et apportera des avantages réels à tous les États du grand continent eurasienn. Elle promouvra la sécurité et la stabilité communes et créera des conditions propices à la construction d'autoroutes et de lignes de chemins de fer, à la pose de canalisations et au développement du commerce régional et transrégional, contribuant ainsi à assurer la paix et la stabilité dans cette vaste région. L'Ouzbékistan reste résolu à continuer de coopérer étroitement avec toutes les parties prenantes aux fins d'un règlement du conflit en Afghanistan.

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

Je tiens à remercier les membres du Conseil de sécurité et le Secrétariat de leur participation.

La séance est levée à 13 h 40.